Journal Officiel de la République Tunisienne

Annonces Légales, Réglementaires et Judiciaires

TRADUCTION Française

Mardi 12 Sfar 1442
29 Septembre 2020

N° 70

36ème année

L'administration décline toute responsabilité quant à la teneur des annonces

Sommaire

Gestion de Sociétés
Homologation de résolutions **2142**
Fonds de Commerce
Vente et location de fonds de commerce..... **2145**
Associations, Partis, Syndicats et Syndics
Associations et syndics **2151**
Actes Judiciaires
Ventes aux enchères publiques **2153**
Avis aux créanciers..... **2158**
Convocations
Sociétés anonymes **2158**
Divers
Avis au public..... **2163**

GESTION DE SOCIETES

Homologation de résolutions

SOCIETES ANONYMES

Nomination du Président Directeur Général

LA SOCIETE DE COMMERCIALISATION DES TEXTILES

SOCOTEX

Société anonyme

Au capital de 883.000 DT

Siège social : 5, bis rue Charles de Gaulle - Tunis

RC : B146371996

Aux termes du procès-verbal du conseil d'administration en date du 3 septembre 2020, enregistré à la recette des finances Av Habib Thameur - Tunis le 17 septembre 2020, sous le numéro 20802100 quittance numéro M044759, dont deux copies ont été déposées au registre national des entreprises en date du 23/9/2020, sous le n°202075986. Il appert, que M. Sofien Jeguirim a été nommé à l'unanimité des membres du conseil d'administration dans ses fonctions de président directeur général de la société pour les années 2020-2021--2022, en lui déléguant les pouvoirs les plus étendus et notamment ceux prévus par l'article 21 des statuts de la société.

2020T00907SANB2

Renouvellement de mandat

Et nomination des administrateurs

Nomination du commissaire aux comptes

La Société de Commercialisation des Textiles

SOCOTEX

Société anonyme

Au capital de 883.000 DT

Siège social : 5, bis rue Charles de Gaulle - Tunis

RC : B146371996

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire en date du 3 septembre 2020, Enregistré à la recette de l'enregistrement des actes de sociétés, à Tunis le 17 septembre 2020, sous le numéro 20802101, quittance numéro M044762, dont deux copies ont été déposées au registre national des entreprises en date du 23/9/2020, sous le n°202075986. Il a été approuvé :

- La nomination de Mme Manel Njah-Krid en tant que commissaire aux comptes pour les exercices 2020-2021-2022.

Il a été également décidé la reconduction de la nomination des membres du conseil d'administration pour les exercices 2020-2021-2022

- Mme Leyla Mabrouk-Khaiat

- M. Mohamed Raach.

Et la nomination de nouveaux membres pour les exercices 2020-2021-2022

- M. Iskander Ben Mustapha.

- M. Patrice Boutin.

2020T00908SANB2

Société KISSES S.A

Au capital de 3.500.000 dt

Siège social : 14 Rue de Commerce - La Charguia 1 - Tunis

M.F : 1216661 L/A/M/000

Suivant le PV du conseil d'administration du 18 juin 2020, enregistré à la recette des finances la Charguia 1 - Tunis, sous le n°20804394 quittance n°M078421 du 8/7/2020 dont un exemplaire du PV a été déposé au Registre National des Entreprises de Tunis le 23/9/2020 ; Il a été décidé la nomination de Mme Amel Chaibi en qualité de Présidente Directrice Générale de la Société KISSES S.A.

2020R02149SANB2

Notice

Augmentation de capital

HELIOFLEX NORTH AFRICA S.P.S

Société anonyme

Au capital de 1.350.000 Dinars

Siège social : 16, rue des entrepreneurs - La Charguia 2-2035 - Ariana

Identifiant unique : 0825757B

En vertu du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 9/7/2020 enregistré à la recette des finances rue de Paradis - Ariana en date du 8/9/2020 sous le n° 20504836 quittance n°70661 déposé au centre national du registre des entreprises le 15/9/2020 sous le n°AC031372020, il a décidé d'augmenter le capital social de 500.000 DT par la création de 50.000 actions nouvelles nominatives de 10 DT chacune à souscrire en numéraire et à libérer de la moitié à la souscription, avec la possibilité de libération par compensation des créances certaines, liquides et exigibles, portant ainsi le capital de 1.350.000 DT à 1.850.000 DT.

Le délai du droit de souscription a été fixé à 15 jours à compter de la date de publication de la présente notice au JORT. Ce délai peut être clôturé par anticipation en cas de souscription intégrale avant son expiration.

Dans le même délai, les actionnaires auront également un droit préférentiel de souscription à titre réductible et ce dans le cas où les actions nouvelles n'auraient pas été souscrites en vertu du droit de préférence irréductible.

Les souscriptions se feront au siège social de la société sis : 16, rue des entrepreneurs - la Charguia 2-2035 Ariana.

Les fonds provenant de la souscription seront versés au compte indisponible n°08 004 0006232006372 67 ouvert auprès de LA BIAT - Agence 62- rue de Paris.

2020R02155SANB2

ULYSSE SPARE PARTS

Société anonyme

Au capital de 3.700.000 D.T

Siège social : Route Z 4 Jebel Jeloud 1009 El Ouardia Tunis

MF : 0789953/X/A/M/000

Suivant procès-verbal du conseil d'administration du 15 septembre 2020, enregistré à la recette des finances Rue de la Gare Tunis le 16 septembre 2020 sous le numéro 20701339, et quittance n°MO37551 dont un exemplaire du P.V a été déposé au Registre National des Entreprises en date du 17 septembre 2020 sous le n°202073925. Il a été décidé :

- Renouvellement du mandat du président directeur général

- Délégation de pouvoirs au président directeur général.

2020R02160SANB2

POLYCLINIQUE DE CHIRURGIE ORTHOPEDIQUE ET GENERALE AMILCAR.SA

Rés. Tej Ennasr Ennasr II - Ariana

MF : 1290626 A/A/M/000

Suivant procès-verbal de l'AGE du 11 septembre 2020, dont un exemplaire a été déposé au Registre National des Entreprises en date du 16/9/2020 sous le n°AC031392020, il a été décidé d'augmenter le capital social de (6 000 000) DT pour le faire porter de (17 800 000) DT à (23 800 000) DT et ce par création de (6 000 000) actions nouvelles de (1) DT chacune totalement à souscrire en numéraires et à libérer à la souscription à hauteur de 50% soit un total de (3 000 000) DT. La Banque de Tunisie, Agence Avenue Bab Mnara - Tunis, recevra les fonds provenant de la souscription au compte indisponible ouvert au nom de la société sous le n°05008000030087031037. Le délai de souscription est fixé à 3 mois à compter de la publication de cette notice au JORT, mais, en cas de souscription intégrale avant l'expiration dudit délai, la souscription sera clôturée avec anticipation.

2020401918SANB2

Augmentation de capital

SOCIETE ALLIANCE TECHNOLOGIE S.A

M.F : 1128930W/A/M/000

Siège social : rue de la Physique BP 295, Z.I. Ben Arous, Tunisie

Suivant PV d'AGE en date du 29/7/2020, enregistré à la recette des finances le 10/8/2020 (Quittance : 036610. Enregistrement : 20502216) et déposé au registre national des entreprises le 17/9/2020 sous le n°202074113, l'assemblée des actionnaires a décidé de diminuer le capital de la somme de 600.000 Dinars à la somme de 96.000 Dinars et de l'augmenter en numéraire pour le porter à la somme de 300.000 Dinars par la création de 12.750 actions d'une valeur nominale de 16 dinars chacune à libérer intégralement lors de la souscription par des versements en espèces.

Le dépôt provisoire a eu lieu le 17/9/2020 selon quittance n°AC021412020.

Le dépôt des fonds s'effectuera dans un compte indisponible ouvert au nom de la société auprès de la Banque BARAKA agence l'Aouina sous le numéro 32019.788115.125060.192.

Délai de souscription : 15 jours de la parution au JORT avec possibilité de clôture anticipée en cas de souscription intégrale avant l'expiration dudit délai.

2020401923SANB2

Société BEST PRIVATE INSTITUTE

Siège social : 10 rue Chaambi Gammarth Supérieur, La Marsa, Tunis

Capital : 2.000.000 Dinars

MF : 1631223G/A/M/000

Suivant procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 24/8/2020 enregistré à la recette de l'enregistrement des actes de sociétés (1er bureau) le 27/8/2020 (sous le n°20504259, quittance n° 5622) et dont une copie a été déposée au registre national des entreprises le 8/9/2020 sous le n° 202070593, il a été décidé la dissolution anticipée de la société et la nomination de Maître Zied Bacha, titulaire de la CIN n°00279073 liquidateur avec les pouvoirs les plus étendus.

2020401924SANB2

Augmentation de capital

«MMP Holding S.A»

Capital social : 15 000 000 Dinars

Rue 8612, Impasse n°4 - Zone Industrielle - La Charguia 1 2035 Tunis Carthage

MF : 1488518 P/A/M/000

RC : B01249572016

Selon PV de l'assemblée générale extraordinaire tenue le 6 juillet 2020 enregistré à la recette de l'enregistrement des actes de sociétés Premier bureau de Tunis le 13 juillet 2020 sous le numéro 20503286, Quittance n°4454 dont deux exemplaires ont été déposés au Registre National des Entreprises le 21/7/2020 sous le n°AC01172020. Il a été décidé d'augmenter le capital social de cinq Millions (5 000 000) de Dinars pour le porter de quinze Millions (15 000 000) de Dinars à vingt millions (20 000 000) de Dinars, et ce par la création de cinquante mille (50 000) actions nouvelles de cent (100) Dinars chacune à souscrire intégralement par un seul actionnaire, et à libérer totalement à la souscription par compensation de son compte courant. Il a été déposé au centre national du registre des entreprises, le 22/9/2020 sous le n°202075535 :

- Le PV de l'assemblée générale extraordinaire

- Liste des souscripteurs et l'état de versement.

Le certificat établi par le Conseil d'Administration est approuvé par le commissaire aux comptes attestant l'existence de créance, qui servira à la libération des actions souscrites.

L'augmentation de capital ayant été réalisée dans son intégralité l'article 6 des statuts relatif au capital social a été modifié en conséquence.

2020401950SANB2

Société «V Production»

Société anonyme

Au capital de 20670.000,000 DT

Siège social : Immeuble Sarra le boulevard principal 2ème étage

Les Berges du Lac 1053 - Tunis

Modalités de l'augmentation : Suivant P.V. de l'A.G.E. en date du 11 août

2020, enregistré à la recette d'enregistrent des actes de sociétés 1er bureau Tunis, le 9/9/2020 sous les numéros de quittance 6071 et d'enregistrement 20804648, a approuvé le rapport relatif à la suppression du droit préférentiel de souscription et a été décidé d'augmenter le capital social pour une valeur de 2.730.000DT, afin de porter le capital à 20.670.000 Dinars, et ce par l'émission de 27300 actions de 100 Dinars chacune, cette augmentation est détaillée comme suit :

- 1.170.000 DT participation en numéraires M. Omar Jenayah

- 1.560.000 DT participation en numéraires Olivier Invest SICAF.

Conditions de l'augmentation : les actions nouvelles à souscrire et à libérer intégralement lors de la souscription d'un montant de 2.730.000 DT

Dépôt légal : Ces documents ont été déposés auprès du registre national des entreprises Tunis le 24/9/2020 sous le numéro 202076454.

2020401955SANB2

Notice d'augmentation du capital

Dénomination sociale : SOCIETE POLYCLINIQUE MONTPLAISIR

Forme juridique : Société anonyme

Identifiant Unique R.N.E : 0889310X

Matricule fiscal : 0889310X/A/000

Durée : 99 ans

Objet social : Polyclinique

Capital social : 4.460.000.000 dinars

Siège social : Rue 8010 n°3 Montplaisir Tunis.

Montant de l'augmentation : Cinq cent mille Dinars (500.000TND) en numéraire à libérer en totalité.

PV de l'A.G.E : daté du 28 juillet 2020 enregistré à la recette des finances Rue d'Autriche - Tunis le 14/9/2020 sous le n°20703242 Quittance n°050144.

Dépôt provisoire du PV de l'AGE au Registre National des Entreprises :

Le 17/9/2020 sous le n°AC011402020.

Nombre d'actions en numéraire à émettre : 5000 actions de 100 dinars chacune à libérer en totalité à la souscription.

Compte indisponible :

01902047 1192 0130 1839 (ATB agence les Berges du Lac).

Délais de souscription : 15 jours de la date de parution de la présente notice au JORT avec possibilité de clôture anticipée en cas de souscription intégrale avant l'expiration dudit délai.

2020401956SANB2

SOCIETES A RESPONSABILITE LIMITEE

Société AYHEM DE DECORATION SARL

Matricule fiscal : 0924825/Y

Suivant P.V daté du 7/8/2020 enregistré à la recette des finances Ariana le 18/8/2020 quittance n°66286 enregistrement n°20704380 il a été décidé de nommer Monsieur Sallemi Kalgan nouveau gérant de la société pour une durée illimitée avec les pouvoirs, les plus étendus.

Une copie a été déposée au registre national des entreprises en date du 28/8/2020.

2020T00904SRLB2

Société SELIMA - Sarl

Siège social : 71, Rue Alain Savary B - 42 - 1003 Tunis

Capital social : 10 000 Dinars

M.F. : 950820 R

En vertu d'un acte de cession de parts en date du 25 juin 2010, enregistré à la recette de l'enregistrement des actes de sociétés 1er bureau Tunis, sous le numéro 10119876, quittance n°17895, et dont deux exemplaires ont été déposés au Greffe du Tribunal de première instance de Tunis sous le n°201089540, en date du 30 décembre 2010, il a été décidé ce qui suit :

- Cession de parts.

2020R02151SRLB2

Société MODASQUARE SARL

Au capital 410 000 dinars

Appart M01, Résidence Ennasr Palace, Rue Hédi Nouira Ennasr 2 - Ariana Tunis

MF : 1003502P/B/M/000

En vertu de la réunion de l'assemblée générale extraordinaire en date du 25 septembre 2020 enregistrée à la recette des finances de Menzah 6 Tunis sous le n°20704184 ; quittance n°079735 en date du 4/9/2020 et déposée en 2 exemplaires au registre National des Entreprises le 11/9/2020, dossier n° 202072056.

Il a été décidé ce qui suit :

- Démission de l'ancien gérant Monsieur Mustapha Ben Makhlouf

- Nomination de Monsieur Abderahmen Ben Makhlouf, gérant de la Société avec les pouvoirs les plus étendus pour une durée indéterminée.

2020R02158SRLB2

Renouvellement du mandat du gérant

SOCIETE ABDELKAFI FRERES DE PROMOTION IMMOBILIERE (SARL)

MF : 1327889X/P/M/000

Suivant procès-verbal de l'assemblée extraordinaire en date du 3/8/2020 enregistré à la recette des enregistrements des sociétés à Sfax en date du 3/8/2020, reçu n°M003606, enregistrement n° 20803382 dont une mise à jour a été effectuée au RNE, il a été décidé ce qui suit :

Renouvellement du mandat du gérant pour la durée de la société Extension du pouvoir du gérant.

2020X01270SRLB2

Réalisation d'une augmentation de capital

Et gérance de l'associé

AMALTECH-SARL

Au capital de 10.000 dinars

Siège social : 40 Rue Mosbeh Jarbou - 2092 El Manar 2 - Tunis

Identifiant unique : N°1616261Z

Suivant P.V. de l'A.G.E. en date du 7 septembre 2020 enregistré à la recette des finances El Menzah 9 Tunis le 11 septembre 2020 sous le n°20502648 Quittance M060041, dont un exemplaire a été déposé au Centre National du Registre des Entreprises le 22/9/2020, Identifiant Unique n°1616261Z, il a été décidé d'augmenter le capital social de la société «AMALTECH» ci-haut mentionnée d'un montant de 12.400.000 Dinars par conversion de

créance pour le porter de 10.000 dinars à 12.410.000 Dinars et ce par la création de 1.240.000 parts sociales de 10 Dinars chacune libérées intégralement. La même assemblée a décidé de nommer Mr. Mohamed Frikha en qualité de gérant de la société pour une durée indéterminée avec les pouvoirs les plus étendus et ce en remplacement de Mr. Mahdi Frikha démissionnaire.

Les articles 6, 7 et 15 des statuts ont été modifiés en conséquence.

2020401930SRLB2

STES UNIPERSONNELLES A RESPONSABILITE LIMITEE

Dissolution et liquidation d'une société

Société unipersonnelle à responsabilité limitée

Société Donau Energy

Siège social : B23 Immeuble Cartagho l'horizon Rue du Lac Huron Les Berges du Lac 1053 Tunis

Capital : 10.000 dinars

Identifiant Unique : 1291067V

Matricule fiscal : 291067V/A/M/000

N° Affiliation CNSS : 321708-56

Suivant le procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire, tenue le 20 Août 2020, enregistré à la recette des finances du Lac, le 18 septembre 2020 sous le n°20505106, quittance n°M063648, dont une copie originale a été déposée au registre national de l'entreprise RNE sous le numéro 202075010, le 21/9/2020, l'associé unique de la société a décidé ce qui suit :

- La dissolution volontaire et liquidation de la société Donau Energy;

- La nomination de Mme Daniela PATA en tant que liquidateur de cette société.

Les créanciers de la société sont appelés à déclarer leurs créances dans un délai d'un mois à partir de cette publication au bureau du liquidateur sis à l'adresse suivante : B23 Immeuble Cartagho l'horizon Rue du Lac Huron Les Berges du Lac 1053 Tunis.

2020R02141SRUB2

Dissolution et liquidation d'une société

Société unipersonnelle à responsabilité limitée

Société Donau Energy International

Siége social : B23 Immeuble Cartagho l'horizon Rue du Lac Huron Les Berges du

Lac 1053 Tunis

Capital : 2.000 dinars

Identifiant Unique : 1290526X

Matricule fiscal : 1290526X/A/M/000

N° Affiliation CNSS : 321709-57

Suivant le procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire, tenue le 20 Août 2020. enregistré à la recette des finances du Lac, le 18 septembre 2020 sous le n°20505105, quittance n°M063646, dont une copie originale a été déposée au registre national de l'entreprise RNE sous le numéro 202075009, le 21/9/2020, l'associé unique de la société a décidé ce qui suit :

- La dissolution volontaire et liquidation de la société Donau Energy International;

- La nomination de Mme Daniela PATA en tant que liquidateur de cette société.

Les créanciers de la société sont appelés à déclarer leurs créances dans un délai d'un mois à partir de cette publication au bureau du liquidateur sis à l'adresse suivante : B23 Immeuble Cartagho l'horizon Rue du Lac Huron Les Berges du Lac 1053 Tunis.

2020R02144SRUB2

FONDS DE COMMERCE

Ventes de fonds de commerce

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé, rédigé par Maître Nesrine Mahmoud le 15/9/2020, enregistré à la recette des finances de Menzel Jemil le 18/9/2020 sous le n°20201039, Quittance n°M028377. Monsieur Habib Ben Hassen Ben Belgacem El Gasmi C.I.N n°00346239, domicilié au 50 rue 4322 Ezzahrouni Tunis Matricule Fiscal : 458545T a vendu la totalité du fonds de commerce exploité au local situé à la rue Hassen Nouri 7080 Menzel Jemil avec tous ses éléments corporels et incorporels pour exercer l'activité de commerce des chaussures et la prestation des services des clefs à Monsieur Mongi Ben Hamed Ben Belgacem Boughriba détenteur de C.I.N n°00724671 domicilié au 33 Cité Ahlem Menzel Jemil 7080 matricule fiscal 392144T.

Toute opposition doit être déposée à l'adresse de chacun ci-dessus dans un délai de vingt jours (20j) à compter de la date de la parution de cette publication au JORT.

Cette annonce a été publiée aux journaux Echourouk et le Quotidien le 22/9/2020.

2020T00900FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé du 7/9/2020 enregistré à la recette des finances de Rue El Mahatta le 9/9/2020 (reçu n°M039572 enregistrement n°20204239) Mr Iskander Jebali CIN n°08316408, a cédé à Mr Elarbi Ben Selem Ben Belgacem Elmisaoui CIN n°00548759, la totalité du fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels exploité à la vente de fruits secs sis à 7 Rue Radhia Hadded, RDC, Tunis.

Toutes oppositions doient être formulées entre les mains de Maître Saadaoui Amor, avocat à la cour, sis 31 Rue de Lénine Tunis.

Le présent avis a été publié au journal La Presse du 19/9/2020.

2020T00905FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé en date du 9/9/2020 enregistré à la recette des finances El Fahs le 15/9/2020

quittance n°25720 enregistrement n° 20201139 Mr Abdelaziz Hammouda a cédé tout le fonds de commerce situé à la rue El Jerid par l'avenue Habib Bourguiba El Fahs Zaghouan d'activité vente prêts à porter avec tout ses éléments corporels et incorporels à Mme Soumaya Bent Abdelaziz Ben Hammouda sis à la rue Ibn Badis El Fahs Zaghouan

Les oppositions seront reçues chez l'acheteur à son adresse indiquée ci-dessus dans un délai de 20 jours à compter de la date de la parution du présent avis au JORT

Cette annonce a été parue au journal Essabah du 25/9/2020.

2020T00906FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé légalisé en date 26/8/2020 et enregistré à la recette des finances de Borj Elouzir sous le n°20201967 en date du 7/9/2020 Sabrine Chebi cin 07441913 demeurant à Borj Elouzir a vendu le fonds de commerce «le petit jardin» situé à 164 Avenue Mustpha Mohsen Borj Elouzir Ariana, MF : 000PA1503163/Y, à Karima Lamloumi cin 08085917 demeurant à Elkef, et à un prix de vingt trois mille dinars.

Les oppositions doivent être présentées chez Maître Rfik Elghak à son cabinet au 49 Rue Beb Souika RC n°2 au plus tard vingt jours de la publication du présent texte au Journal Officiel de la République Tunisienne.

La publication est publiée au journal Echourouk et le journal le Quotidien en date du 25/9/2020.

2020T00909FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous-seing privé rédigé par Maître Khaled Kouki avocat à Tunis en date du 7 août 2020 enregistré à la recette des finances Raoued le 02/9/2020 sous le n°20202605 Quittance n°M061862 Monsieur Mounir Chefaai titulaire de la C.I.N n°04514025, a vendu à Monsieur Nader Touil, titulaire de la C.I.N n°07450584, la totalité du fonds de commerce avec tous ses éléments matériels et moraux exploité sis à avenue Ali Ben Jabellah n°8 cité la Ghazella Ariana exploité pour la vente des fruits secs.

Les créanciers doivent faire oppositions entre les mains de l'acheteur Mr Nader Touil à l'adresse du fonds de commerce dite dans les 20 jours à partir de la date de la parution de ceci au JORT.

Cette annonce a été publiée au journal quotidien «la Presse» le 19/9/2020.

2020T00912FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé enregistré à la recette des finances de Sidi Hsin le 16/9/2020, reçu n° M060588, n° d'enregistrement 20202425 ; Monsieur Mohamed a vendu à Monsieur Sami Baldi demeurant au n°1 rue 42439 cité Ben Younes Tunis le fonds de commerce sis au n°1 rue 42439 cité Ben Younes Tunis; exploité à l'usage de vente fruits secs.

Les oppositions doivent être déposées chez l'acheteur Mr Sami Baldi demeurant au n°1 rue 42439 cité Ben Younes Tunis dans un délai de 20 jours de la publication de cet avis au j.o.r.t.

Cet avis a été publié au journal «Le Quotidien» le 24/9/2020.

2020T00913FCCC2

Don d'un fonds de commerce

Monsieur Taieb Ben Abdelkarim Kahlaoui, CIN n°04408660 a vendu à Monsieur Mohamed Ben Taieb Kahlaoui, CIN n°06441316, la totalité du fonds de commerce destiné à la vente d'alimentation générale et tabac situé à la rue Taieb Mhiri Beni Khiar. Cet avis a été publié le 22/9/2020 aux journaux Le Quotidien et Al Chourouk.

2020R02142FCCC2

Donotation d'un fonds de commerce

Suivant acte notaire rédigé par les deux notaires à Bizerte, Maître Chbeb Sofien et Maître Dridi Mohamed en date du 12/9/2020. Par le quel Mme Echi Marwa a cédé à titre de donation à son mari Ben Massaoud Bachar le fonds de commerce avec tous ses éléments matériels et moraux «Boulangerie» situe au 52 rue Salah Ben Ali Bizerte. Et toute opposition se fait à l'adresse de notaire. Cette annonce a été publiée dans les deux journaux Achorouk et le Quotidien le 20/9/2020.

2020R02143FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé, enregistré à la recette des finances Menzel Bouzelfa le 15/9/2020, sous le n°20100812 quittance n°M020122 Mme Jamila Ben Taher Ben Maaouia Mhamdi a vendu la totalité du fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels exploité en tant que tout commerce sis à Rue Palestine Menzel Bouzelfa à M. Khobeib Ben Hédi Ben Moaoua Hejri et Latifa Bent Mohamed Ali Whichi. Les créanciers doivent faire oppositions entre les mains de maître Mohamed Hajri à l'adresse de son bureau sis à l'avenue Selm Grombalia dite dans les 20 jours de la publication du présent avis au J.O.R.T.

Cette annonce a été publiée dans le journal Achorouk le 25/9/2020.

2020R02147FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par contrat sous seing privé signé et légalisé le 17/9/2020, enregistré à la recette des finances des Berges du Lac le 18/9/2020 reçu n°M063734, enregistrement 20205119 Mr Abderrazek Sebai a cédé à Mr Hamza Mlik tout le fonds de commerce sis au rez-de-chaussée de l'immeuble TMI

rue du Lac Victoria 1053 les Berges du Lac dénommé "CAMAROSA" exploité pour la vente des produits alimentaires. Toute opposition concernant le produit de la vente sera faite entre les mains du vendeur M Abderrazek Sebai à rue Sina le Kram n°3. Cette annonce sera publiée sur le journal Echourouk le 25/9/2020.

2020R02159FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte SSP daté du 26-8-2020 et du 27-8-2020 enregistré à la recette des finances Gremda le 28-8-2020 (Quittance n°M058741 n° d'enregistrement 20201524) M. Chiheb Agrabi CIN 11061600 titulaire de la patente n°2E57Obd demeurant à la route du Caïd Mohamed avenue 111 Sfax a vendu à Me. Rachida Takouki CIN 05295591 demeurant à la route du Caïd Mohamed Km 1 avenue Taher Haded n 23 Sfax tout le fonds de commerce avec ses éléments corporels et incorporels exploité à la vente des fruits Secs au local sis à la route du Caïd Mohamed Km 1,5 Sfax. Toutes les oppositions sont admises auprès de l'Avocat Mounir Drira sise son bureau au 57 Avenue Habib Bourguiba Sfax dans un délai de 20 jours de la publication de cette annonce au Journal Officiel de la République Tunisienne.

Cet Annonce a été publiée aux Journaux Essabah p 10 et Le Temps p 12 du 11-9-2020.

2020X01262FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé en date du 31/8/2020 enregistré à la recette des finances Avenue Habib Bourguiba, Sfax Quittance M053969 enregistrement 20202844, Hosni Ben Abouda Ben Mohamed Wali, titulaire de la C.I.N 08150300, demeurant à la route Menzel Chaker 3.5, impasse Touta, Sfax a cédé à Abdelkader Hajem, titulaire de la C.I.N 08797676, demeurant à la route Menzel Chaker km 4, rue Hajem, Sfax, la totalité du fonds de commerce (vente matériel électrique) sise à la route Menzel Chaker km 3.5 immeuble Triki, magasin n°02, Sfax, avec tous ses éléments corporels et incorporels. Les oppositions sont acceptées entre les mains de maître Anis Gargouri Avocat au 12, rue Salem Harzallah, Sfax dans un délai de 20 jours à partir de la date de cette publication. Cet extrait a été publié au journal «Chourouk» du 18/9/2020 sous le n°IP0420/00861.

2020X01266FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé daté du 31/8/2020 enregistré à la recette des finances avenue Habib Bourguiba Sfax 01/9/2020 quittance n°M051633 d'enregistrement n°20202640 Monsieur Ali Zadem Titulaire de la CIN n°01001472, demeurant à la Route Sokra Sfax a vendu et cédée à Madame Wided Ben Nacer titulaire de la CIN n°08754215 demeurant à la route Sokra Sfax, la totalité du fonds de commerce d'une épicerie située à la Route de Sokra km 2.5 Immeuble Al Nassime Sfax, avec tous ses éléments corporels et incorporels ainsi le droit de bail, le nom commercial, l'Enseigne, la Clientèle et autres.

Toutes les oppositions seront effectuées à l'adresse même du fonds de commerce sujet de vente dans un délai de 20 jours à partir de l'insertion de cet extrait au JORT et qui a été publié aux journaux Echourouk et Le Quotidien du 9/9/2020.

2020X01268FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé enregistré le 9/9/2020 à la recette des finances Abouelkacem Chabi Sfax quittance M039959 n°20201915 Monsieur Borhen Bahri CIN 08777822, registre des Stés 1055855Z a vendu à Nizar Ben Salah CIN 1104896 ; domicilé à Chaal Sidi Grib Mahres la totalité du fonds de commerce exploité dans le magasin sis à la rue Eribat n°12 Sfax dans le commerce vente fruit sec, tabac Journaux.

Les oppositions seront reçues entre les mains de l'acheteur dans le magasin sis à la rue Eribat n°12 Sfax dans un délai de 20 jours à partir de la publication de cet avis au JORT. Cette annonce a été publiée au journal «Achorouk» le 18/9/2020.

2020X01271FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé, enregistré à la recette des finances de Jebeniana le 17/9/2020, sous n° 20200770, quittance n°M031381 Mr Wael Ben Ahmed a vendu et cédé à Mr Safwen Chatti la totalité du fonds de commerce situé sur la route de Mahdia à Jebeniana aménagé pour la vente des sandwichs. Les éventuelles oppositions seront acceptées dans les vingt jours au plus tard, suivant la publication de la cession du fonds de commerce au journal officiel de la République Tunisienne et seront reçues entre les mains de l'acheteur. La vente a été publiée dans le journal «Le Temps» le 22/9/2020.

2020X01272FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé en date du 27/8/2020 et enregistré à la recette des finances de Diar El Wafa Sfax le 22/9/2020 sous le n°20204180, quittance n°M070720, Mme Maala Asma a vendu à Mme Rebhi Fathia tout le fonds de commerce exploité au local Rue Mohamed Jammousi Sfax avec ses éléments corporels et incorporels destiné à la vente volailles en détail.

Les oppositions se feront dans un délai de 20 jours de la date de la publication de cet avis au J.O.R.T à l'adresse du fonds vendu Rue Mohamed Jammousi Sfax.

Cette annonce a été publiée au journal Essabeh du 25/9/2020.

2020X01286FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par le biais d'un acte sous-seing privé en date du 15/9/2020, enregistré à la recette des finances de Jbeniana, le 18/9/2020, sous le numéro 20200776, quittance n°M031472, fait par l'avocat à Médenine M. Moez Belhouchette.

Atoui Belghith, a aliénée la totalité du fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et moraux, sise à cité de la mosquée Aamra Sfax exploité actuellement au commerce de produits alimentaires en détail au profit de M. Atoui Abdelhamid Ben Mohamed.

Toutes les oppositions seront reçues chez l'acheteur M. Atoui Abdelhamid, au local du fonds, chez lui est assurée le montant sujet du fonds de commerce, dans un délai de 20 j de la date de publication de cette annonce au Journal Officiel de la République Tunisienne.

Cette vente a fait l'objet d'une annonce aux Journaux "Echourouk" et le "Quotidien" du 24/9/2020.

2020X01288FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé en date du 30 juillet 2020, enregistré à la recette des finances Mannouba le 01 septembre 2020, Quittance n°M021223 ; Enregistrement n°20200039 ; la Société COGEM Société à responsabilité limitée, dont le siège social est sis à : Place 7 Novembre 2010 Mannouba, inscrite au Registre National des Entreprises sous le n°1278879/V, représentée par son Gérant Monsieur Aymen Ghorbel; a vendu à la SOCIETE AUXILIA Société à Responsabilité limitée, dont le siège social est sis au : 22 Rue Emir Abdelkarim, Mutuelle ville, Tunis, inscrite au Registre National des Entreprises sous le n°1563455/Q, Représentée par son Gérant Monsieur Mohamed Haytham Jarraya; la totalité du Fonds de Commerce à usage de commercialisation des produits médicales, sis à : Place 7 novembre, Mannouba.

Les éventuelles oppositions seront effectuées au siège de vendeur; sis à : Place 7 Novembre Mannouba et ce dans un délai de 20 jours à partir de la publication de cette annonce au JORT.

Cette annonce a été publiée aux deux Journaux Le Quotidien et Echourouk du 24 septembre 2020.

2020401917FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé en date du 15/9/2020 enregistré à la R.F. cité administrative Ariana en date du 17/9/2020 sous n°20203476 quittance n°80029, la société MAISON JAMOUSSI, SUARL, I.U. RNE 01031457, a cédé, à Mr. Badereddine Loudhaif, l'ensemble du fonds de commerce dont elle est la propriétaire et où elle exerce l'activité de vente de mobiliers, ameublements, décoration et activités secondaires sis à 46 bis, avenue Ibn Khaldoun Ariana. Les oppositions doivent parvenir, dans les délais légaux, à l'étude de Me. Moez Mezghani, avocat, sis à 8, rue du Koweït Tunis.

Cette publication est parue aux journaux Chourouk et Le Quotidien en date du 24/9/2020.

2020401921FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant un acte sous seing privé enregistré à la recette des finances Raoued le 21/9/2020 (quittance M066295, enregistrement 20202887), Mme. Aziza Soufi Ep Ammar Maalaoui CIN n°00878576 a vendu à Mr. Hassen Aloui CIN n°09474857 la totalité du fonds de commerce sis l'avenue de l'environnement cité Chaker Borj Touil Ariana exploité en «café» moyennant le prix de 50.000.d000. Cette vente a été publiée aux journaux Echourouk le 23/9/2020 et Essabah le 23/9/2020.

Toute opposition devra être présentée auprès Maître Dridi Haythem à son cabinet sis au 13 avenue Habib Bourguiba Ariana dans un délai de 20 jours de la publication de cet extrait au J.O.R.T.

2020401927FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé en date du 4/9/2020, enregistré à la recette des finances Bab Souika le 16/9/2020 sous le n°20201795 quittance n°M046936 Mr Bechir Ben Amor Ben Slim El Krimi, a vendu la totalité du fonds de commerce sis au n°128 rue Souk El Grana Tunis, destiné à l'activité de commerce des tissus et vêtements et accessoires connexes, avec tous ses éléments corporels et incorporels, à Mme Khedija Bent Ali Ben Mohamed El Hriziya.

Le prix a été déposé entre les mains de rédacteur de l'acte Maître Salem Arfaoui.

Les éventuelles oppositions doivent être faites auprès de ce dernier à son cabinet sis au n°29 Rue de Ghana Tunis dans les délais légaux (20 jours) à compter de la date de la publication du présent avis au JORT.

Le présent avis a été publié au journal «la Presse» le 24/9/2020.

2020401932FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu de l'acte sous seing privé enregistré à la recette des actes de sociétés de Sousse, le 15/9/2020, quittance n°M002606, enregistrement n°20202389, la société «ELECTRO MAKO», SARL inscrite au Registre National des Entreprises sous l'identifiant unique n°1515132E, a cédé à la société «MICROBITS MEDIA SERVICES», SARL inscrite au Registre National des Entreprises sous l'identifiant unique n°1683419D, la totalité du fonds de commerce consistant dans le commerce de produits divers en détail et prestation de services, avec tous ses éléments matériels et incorporels, sis à la Cité Sahloul, n°108 Khzema, Sousse.

Les oppositions doivent être notifiées dans un délai de 20 jours à partir de l'insertion de cette annonce dans le Journal Officiel de la République Tunisienne chez la société «MICROBITS MEDIA SERVICES», à son siège à la Cité Sahloul, n°108 Khzema, Sousse.

Cette annonce a été publiée dans les journaux Essahafa et La Presse, parus le 18/9/2020.

2020401948FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu de l'acte sous seing privé enregistré à la recette des finances Rue de Paradis Ariana, le 18/9/2020, quittance n°73530, enregistrement n°20205132, la société "FOOD FACTORY CONCEPT", SARL, inscrite au registre national des entreprises sous l'identifiant unique n°1518640J, son siège sis au 05, rue Ain Tounine, Ariana Supérieure, Ariana, a cédé à la société «PAWLO FOOD », SUARL, inscrite au registre national des entreprises sous l'identifiant unique n°1680976R, son siège sis au 03, Boulevard de l'Environnement, les Jardins de l'Aouina, Tunis, la totalité du fonds de commerce consistant dans la préparation et la vente de crêpes (CREPERIE), avec tous ses éléments matériels et incorporels, à l'exclusion du nom commercial, de la marque de commerce (CREPES FACTORY) et l'enseigne, sis au 03, Boulevard de l'Environnement, les Jardins de l'Aouina, Tunis.

Les oppositions doivent être notifiées dans un délai de 20 jours à partir de l'insertion de cette annonce dans le journal officiel de la République Tunisienne chez la société «PAWLO FOOD», élisant domicile à son siège sis au 03, Boulevard de l'Environnement, les Jardins de l'Aouina, Tunis.

Cette annonce a été publiée dans les journaux Assahafa et La Presse, parus le 24/9/2020.

2020401949FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu du contrat de vente du 8/9/2020 conclu entre le propriétaire de fonds de commerce Mohamed Ali Ben Taher Ben Elaameri Sfar, titulaire de la carte d'identité nationale 08285470 datée du 20/11/2003. Son domicile est au pays Kuweit et l'acheteur société Coin des jeux, inscrite au registre national des entreprises sous l'identifiant 1611605G, représentée par son gérant Hichem Elsweih titulaire de la carte d'identité nationale 05187279 datée le 11/5/2019 et son siège social est à n°2 rue 42500 Ezzouhour Tunis.

Le premier vend à la seconde tout le fonds de commerce situé à Route : Mornag km 7 les Jasmins Ben Arous, consacré dans toutes sortes de commerce avec tous ses éléments incorporels et l'achalandage, la clientèle et le droit de renouvellement le loyer, enregistré dans la recette des finances les jasmins Ben Arous le 15/9/2020 sous le numéro 20201654 quittance numéro Mo33683.

Toutes les oppositions doivent être présentées au cabinet d'avocat maître Tarek Rezgui situé à 7 rue Hooker Dolittle Belvédère Tunis dans un délai de 20 jours à partir de la publication au JORT.

Cette publication a été publiée dans le journal Echourouk daté le 19/9/2020.

2020401957FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte SSP en date du 11/8/2020 enregistré à la recette des finances de Hammamet le 11/8/2020 (Reçu n°M074504 n° d'enregistrement 20202996) Nasreddine Kamerji demeurant à Tunis - rue Beb el Khathra 1006 Beb Souika, CIN n°00253450 du 28/02/1996 a vendu à Jamel EL Hermi, CIN n°06467364 du 14/5/2019 et Hichem Katrouche, CIN n°06260644 du 7/7/2017 demeurants à Oued Belkaied Hammamet la totalité du fonds de commerce avec l'ensemble de ses éléments corporels et incorporels exploité au local sis à Rue Hédi Wali 8050 Hammamet pour exercer l'activité du Café de type A.

Les oppositions doivent se faire entre les mains du vendeur à son domicile ci-dessus indiqué et ce dans un délai de 20 jours commençant à courir à partir de la parution de cette annonce au Journal Officiel de la République Tunisienne.

2020401961FCCC2

Location gérance libre

Location d'un fonds de commerce

Suivant acte de convention enregistré à la recette des finances rue El Jazira le 9/12/2019 sous le n° de Quittance : M073898, en vertu du quel Mr Tarek Tabib titulaire de la CIN 04618941 et demeurant au 2 Rue AKOUSE app.6 Tunis bénéficie d'une procuration légalisée et signée le 18-19-2004 attribuée par les Héritiers du Feu Abdel Kader Tabib, a loué le fonds de commerce au 19 rue Sidi Boumendil Tunis à Mr Abd Karim Berkaoui gérant de la société NOUR PLUS suite acte avenant enregistré à la recette des finances rue El Jazira le 9/12/2019 sous le n° de Quittance : M073905 CIN 13209203 à partir du 01/12/2018 au 31/11/2020.

Cet avis a été publié au journal «dar Assabah» le 24/9/2020.

Les oppositions se font entre les mains du locataire au local concerné, dans un délai 20 jours de sa parution au JORT.

2020T00899FCCC3

Gérance libre

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 6/6/2020 enregistré à la recette des finances, à Raoued, le 22/6/2020, Quittance n°M044634, Enregistrement n°20301690, la Société EL-MAZRAA Loueur, dont le siège social est à POULINA, GP 1 Km

12, Ezzahra, Ben Arous, Identifiant unique n°0035723T, donne en gérance libre à monsieur Thameur Ben Boujomaa Habboubi, demeurant à la rue Barrage Bani Mtir, Raoued, Ariana un fonds de commerce destiné à la vente de viande de volailles et dérivés et des produits emballés situé à la rue 62 avenue de la Terre, Raoued, Ariana, à compter du 15/6/2020. Cette annonce a été publiée au journal le Quotidien du 24/9/2020.

2020R02152FCCC3

Location d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé rédigé par Maître El Akhdar Ramzi Avocat enregistré à la recette des finances Charguia le 22/7/2020 n° d'enregistrement 20305015 n° de quittance M082849, la société PIZZARIO (SARL, Identifiant Unique n°1482696G) a loué en Gérance Libre, à Mme Jbali Soussen Bent Moncef le fonds de commerce exploité dans une activité de restauration au local sis au 139 Avenue Louis Braille Cité Khadra Tunis. Cet avis est publié aux journaux Chourouk et Le quotidien parus le 5 septembre 2020.

2020401919FCCC3

Location d'un fonds de commerce

Par un acte sous seing privé en date du 7 octobre 2015 enregistré à la recette des finances d'Hammamet en date du 8/10/2015 sous le n°15304485, quittance n°M99847, la société «Joussour», identifiant unique n°14013745, siège social sis à la Résidence Layali Ichbilia, Riadh Andalous, 2080 Ariana, a loué à Monsieur Fadi Dghaies titulaire de la CIN 09766027 la totalité du fonds de commerce sis à la Rue Hédi Ouali Hammamet à usage de commerce des épices pour une durée d'un an du 01/10/2015 au 30/9/2016 renouvelable.

L'annonce est publiée aux deux journaux le Quotidien et Echourouk en date du 19/9/2020.

2020401933FCCC3

Location gérance

Par acte sous seing privé enregistré à la recette des finances le 13 mai 2019, sous le n°19300681 Quittance MO31340, la société LIBYA OIL TUNISIE (actuellement Sté OLA ENERGY TUNISIE), ayant son siège social à l'immeuble Horizon, avenue de la Bourse, Cité Les Pins - Les Berges du Lac 1053 Tunis, inscrite au registre de commerce de Tunis sous le n°B174191996, Identifiant Unique n°497 Q, a confié en gérance libre à la Société d'Administration et de Gestion des Station-services "SAGESS", Société anonyme, dont le siège social est sis à l'immeuble Horizon, avenue de la Bourse Cité Les Pins -Berges du Lac 2 - 1053 Tunis, la totalité d'un fonds de commerce consistant en une station service sous la marque "OILIBYA" sise à Tunis Autoroute A1 km 3 cité Ennour El Ouardia, comprenant notamment 1 baie de lavage, 1 shop, 2 vestiaires.

La présente gérance libre est conclue pour une période indéterminée, commençant le 20 septembre 2017, prenant fin moyennant un préavis de six mois adressé par lettre recommandée avec accusé de réception ou par exploit d'huissier notaire ou remis en main propre contre décharge.

Le présent avis a été publié dans le quotidien "le Temps" du 23 septembre 2020.

2020401937FCCC3

Location gérance

Par acte sous seing privé enregistré à la recette des finances de Kabaria le 14-12-2017 sous le n° 17302570 Quittance M054391, la Société d'ADMINISTRATION ET DE GESTION DES STATIONS SERVICES "SAGESS" , société anonyme, dont le siège social est sis à l'immeuble Horizon, avenue de la bourse Cité les Pins - Berges du Lac 21053 Tunis, a confié en sous-location gérance à Monsieur Mohamed Sghaier Ben Lakhdhar Sassi, commerçant demeurant au 2 rue 9144 cité El Fath Tunis, inscrite au Registre de Commerce sous le n°A0173152007, une partie d'un fonds de commerce consistant en une station service sous marque "OILIBYA" sise Tunis Autoroute Al km 3 Cité Ennour El Ouardia, comprenant notamment 1 piste, 1 baie de lavage, 2 vestiaires.

La présente gérance libre est conclue pour une période de 3 années, commençant le 20-9-2017 et finissant le 19-9-2020 renouvelable, sauf dénonciation moyennant un préavis de quatre mois adressé par lettre recommandée avec accusé de réception ou par exploit d'huissier notaire.

Le présent avis a été publié dans le quotidien "le Temps" du 23 septembre 2020.

2020401938FCCC3

Location gérance

Par acte sous seing privé enregistré à la recette des finances de Radés, le 12-12-2018 sous le n° 18303248, Quittance n°M073742, la Société d'ADMINISTRATION ET DE GESTION DES STATIONS SERVICES "SAGESS", société anonyme, dont le siège social est sis à l'immeuble Horizon, avenue de la bourse Cité les Pins - Berges du Lac 2 - 1053 Tunis, Identifiant Unique 1477397P, a confié en sous-location gérance à la Société Mehdi Khouja Trade Distribution (MKTD), sise à la rue de l'Agent, Zone industrielle El Bousten - 2036 Soukra Ariana; Inscrite au registre de commerce sou le n°B03191222015. Identifiant Unique n°1422299P, un shop faisant partie intégrante de la station service "Oilibya" sise à Mallaha cité Ennour route expresse Goulette Radés.

La présente gérance libre est conclue pour une période deux années commençant le 1 Novembre 2018 et finissant 31 octobre 2020 renouvelable sauf dénonciation

moyennant un préavis de 3 mois adressé par lettre recommandée avec accusé de réception ou par exploit d'huissier notaire.

Le présent avis a été publié dans le quotidien "le Temps" du 23 septembre 2020.

2020401939FCCC3

Location gérance

Par acte sous seing privé enregistré à la recette des finances El Kabaria le 14/12/2017 sous le n° 17302569 Quittance MO54384, la Société d'ADMINISTRATION ET DE GESTION DES STATIONS SERVICES "SAGESS" société anonyme, dont le siège social est sis à l'immeuble Horizon, avenue de la bourse Cité les Pins - Berges du Lac 2 - 1053 Tunis, a confié en sous-location gérance à Monsieur Mohamed Sghaier Ben Lakhdhar Sassi, commerçant, demeurant au 2 rue 9144 cité El Fath, inscrit au Registre de Commerce sous le n°A0173152007, une partie d'un fonds de commerce consistant en un Shop faisant partie intégrante de la station service "OILIBYA" sise à Tunis Autoroute Km 3 Cité Ennour El Ouardia.

La présente gérance libre est conclue pour une période de 3 mois commençant le 20-9-2017 et finissant le 19-12-2017 renouvelables, sauf dénonciation moyennant un préavis d'un mois adressé par lettre recommandée avec accusé de réception ou par exploit d'huissier notaire.

Le présent avis a été publié dans le quotidien "le Temps" du 23 septembre 2020.

2020401940FCCC3

Location Gérance

Par acte sous seing privé en date du 30/7/2020 enregistré à la recette des finances El Menzah 9, le 19/8/2020 Q 56357, E 20502350, la Société «Lybienne Tunisienne de Services» Sarl représentée par Monsieur Housni Haswa (MF : 1503122N) dont le siège à l'Espace Makni, n°16 Avenue Tahar Ben Ammar, El Menzah 9, Tunis a donné en location - gérance à Monsieur Atef Ben Abdelmajid Ben Mohamed El Mannaa, titulaire de la CIN n°07484835, domicilié au local loué, le fonds de commerce exploité dans les locaux n°16 - 17 et 1.17 à l'Avenue Tahar Ben Ammar El Menzah 9, Tunis au rez-de-chaussée avec tous les éléments corporels et incorporels, pour une durée de un (01) ans commençant le 1er juin 2020.

Les oppositions seront reçues dans les vingt jours suivant la publication du présent avis au J.O.RT dans le domicile élu à l'étude Maître Naoufel Ben Cheikh Larbi, sise au 17, Avenue des Etats Unis d'Amérique 1002 Tunis.

Cet avis a été publié aux journaux «Echourouk» et «Le Quotidien» du 12/9/2020.

2020401960FCCC3

ASSOCIATIONS, PARTIS, SYNDICATS ET SYNDICS

Constitutions

Constitution d'une association

Nom de l'association : Association «Kasserine Think Tank For Development»

Classification : Association Environnementale, Culturelle, Sociale et humaine

Objectifs :

- Contribution économique, sociale et humaine

- Inculquer la culture de l'entreprise

- Aide et implantation des jeunes à leur propre compte

- Prise en conscience et aide aux projets de l'environnement

- Siège social : Av Abdel Aziz Thaalbi Imp 4 El Menzah 9A.

Les Fondateurs :

- Président : Mohamed Bouguerra Rachdi.

- Secrétaire Général : Anis Dalhoumi.

- Trésorier : Labid El Ghodhbani.

2020R02104APSF1

Constitution d'un Groupement

De Développement Agricole

Nom : Groupement de Développement Agricole Zouhour Elbortokal

Siège social : Rue Majerda Keblia Menzel Bouzalfa

Objet : Groupement de Développement dans le secteur de l'agriculture et de la pèche.

Objectifs :

D'une manière générale, l'accomplissement de toute mission visant le renforcement de l'intérêt collectif et ses adhérents.

Date et numéro de déposition : 16/7/2020 n°899

Membres :

- Présidente : Zeineb Tahri

- Trésorière : Mona Garbouj.

2020R02145APSF1

Constitution d'une association

Le nom de l'association : Hrayer Mégrine

Adresse du siège : 3 Rue Ribat cité Jaouhra Mégrine

Objectifs :

Contribuer à diriger et guider les femmes dans le domaine de l'artisanat et contribuer à apporter une aide matérielle et morale au profit des familles nécessiteuses.

Présidente de l'association : Lamia Guerfi

Le secrétaire général : Maymoun Khamessi

La trésorière : Samira Hwass

Le numéro de dépôt : RR295110185TN.

2020R02148APSF1

Constitution d'une association

Nom de l'Association : «Association Alouini pour la Solidarité, le Développement et la Culture».

Adresse : Rue Oum Yadh Houmet El Jamaa 3100 Kairouan.

Sujet : Social, le Développement et la Culture.

Objectifs :

- Renforcer les liens fraternels, de collaboration, de communication et de solidarité entre ses membres et le rayonnement sur l'environnement de la région.

- La participation aux manifestations Sociales, de Développements et Culturelles et l'appui et l'hommage à ses principaux acteurs et décideurs.

- La réalisation d'activités, d'études et de recherches sociales, de développements, culturelles et historiques. Ainsi que des programmes de loisirs au profit de ses membres et ceux de la région.

Comité Directeur :

Président : Nizar Alouini

Vice-Président : Tarek Alouini

Secrétaire Générale : Rahma Alouini

Trésorier : Riadh Alouini

Membre : Sept 7 membres : Ali Alouini, Soufiène Alouini, Kawther Alouini, Hayet Alouini, Mohamed Alouini, Mounir Alouini, Mohamed Ridha Alouini.

2020R02153APSF1

Constitution

Nom de l'association : Association volonté et défi.

Siège social : Maison des jeunes Regueb 9170

Objet : de nature générale.

Objectifs :

- Contribuer à développer l'esprit de citoyenneté

Chez les jeunes et les impliquer dans les affaires publiques.

- Aider à découvrir, diriger et guider les jeunes énergies et développer leurs potentiels et capacité dans la vie publique.

- PV n°939 du 9.3.2020.

Commission :

Amri Hassan : Président de l'association

Bouzidi Amal : Secrétaire générale

Amri Dalel : Trésorière.

2020X01273APSF1

Constitution d'une association

Nom : Amitié de la ville de Gremda

Siège : Municipalité de Gremda, route de Gremda, km 6.

Objectifs :

- Soutenir les activités, de la municipalité de Gremda dans les domaines : social, culturel, et du développement.

- Chercher à conclure des accords de partenariat et de coopération avec des municipalités amies aussi bien à l'échelle nationale qu'à l'échelle internationale

- PV de constat sous le numéro 56576, en date du 01-7-2020.

Comité :

- Nabil Kechaou : Président

- Rabaâ Hadrich : Vice-Président

- Fathia Wali : Secrétaire générale

- Nouha Kebaili : Trésorière

- Ezzedine Zouche : Conseiller juridique, chargé de la communication et des relations publiques

- Ahmed Jmal : Responsable de l'Information, de la documentation et du développement des ressources

- Mayssan Ellouz : Responsable des évènements organisés et des activités participatives.

2020X01284APSF1

Chambre Syndicale Nationale de Transport Touristique

Suivant PV de l'assemblée générale constitutive de la Chambre Syndicale Nationale de Transport Touristique, tenue le 28 juillet 2020 au siège social de l'UTICA à Tunis, il a été constitué la chambre Syndicale Nationale de Transport Touristique «CNTT». L'élection du bureau est composé comme suit :

Président : Slim Ben Jaballah

Premier Vice-Président : Mohamed El Mejri

Deuxième Vice-Président : Naoufal Naji

Trésorier : Sami Tarifa

Siège social : UTICA, Rue Ferjani Bel Haj Ammar, Cité El Khadhra, Tunis 1003, Tunisie.

Ce PV a été enregistré à la recette des finances la Charguia le 7 septembre 2020 n° d'enregistrement : 20706108, Quittance M093606.

2020401922APSF1

Constitution d'une association

Association culturelle Mehrez Bin Khalaf

Titre 12, rue de la République, Ariana 2080

Contribuer à diffuser la culture de la tolérance et du groupement à travers les effets de Mahrez Bin Khalaf et de son idée réformiste

Contribuer à l'inculcation d'une culture nationale inclusive à travers la pensée du mouvement de réforme tunisien.

Contribuer à préserver les caractéristiques de la personnalité tunisienne et son adhésion à son identité culturelle unificatrice.

Shaker Charfi

Mohamed Toumi

Maha Samrani.

2020401934APSF1

Constitution du bureau de syndic des copropriétaires de la résidence "Alexandrin"

En vertu du procès-verbal de l'assemblée du 02 juillet 2020 qui s'est déroulé à la résidence «l'Alexandrin» sise au 10 avenue Habib Bourguiba, et enregistré à la recette des finances de Mégrine, sous le numéro 20702216, quittance numéro M041457, le syndic des copropriétaires de la résidence l'Alexandrin a été constitué et le bureau suivant élu :

- Mr Mohamed Baklouti comme président du Syndic

- Mr Moez Kaaniche comme secrétaire général

- Mr Amara Gdahi comme secrétaire général adjoint

- Mr Mohamed Gharbi comme trésorier.

2020401941APSF1

Homologation de résolutions

Syndic des copropriétaires de la Résidence Port Yasmine

A Yasmine Hammamet

Selon le procès-verbal de l'assemblée générale tenu le 30 août 2020 est enregistré à la recette des finances d'Hammamet le 17 septembre 2020 sous le n°85636 et déposé à la municipalité d'Hammamet le 15 septembre 2020 les membres élus messieurs :

Hamza Mrad : Président

Abdeljalil Bennour : Vice Président

Sami Sarray : Contrôleur Des Dépenses

Mokhtar Landolsi : Trésorier

Wahida Belkahla : Secrétaire Générale

Hassan Sallem : Membre

Rached Glenza : Membre

Luigi Bucci : Membre.

2020T00897APSF2

Rugby Club Ettahrir

Suite au procès verbal de l'assemblée générale élective du Rugby club Ettahrir, datant du 8 septembre 2020 et enregistré dans la recette des finances de Ksar Said sous le numéro 20701980 le comité directeur pour la période 2020 - 2023 est composé comme suit :

Mahmoud Ben Lamine : Président

Walid Boualeg : Vice président

Mourad Ktaifi : Trésorier

Abdelkader Ben Younes : Secrétaire général

Membres : Mourad Mekni, Walid Hnid, Hbib Issaoui, Samir Knani, Nabil Bou Issi, Walid Chouchen, Sami Jlili.

2020T00903APSF2

Syndicat des Copropriétaires

Résidence Marina Yasmine Hammamet

Suite à la réunion de l'assemblée générale ordinaire du 29/8/2020, PV enregistré à la recette des finances d'Hammamet le 21/9/2020 sous le n°20803665 Quittance n°Mo86509, il a été élu le nouveau bureau du syndicat des Copropriétaires Résidence Marina Yasmine Hammamet Composé comme suit :

Président : Omar Anis Zormati,

Membres : Karim Bouassida, Abderrazek Lakhal, Yahia Chaker, Issam Ben Salem, Mounir Denguezli, Maher Belhadj, Talel el Jed et Abdejelil Trabelsi.

2020R02154APSF2

ACTES JUDICIAIRES

Ventes aux enchères publiques

Vente aux enchères publiques sur saisie Immobilière

1) Poursuivant : Mme Imen Hidri, CIN : 04674420, domicilié au cabinet de son avenue Ali Belhouène Kelibia 8090, avocate El Air Yousra.

2) Partie saisie : Mr Nabil Belkoud, CIN : 00266053, domicilié à PLEBERTOZZI DANIELE n°33 PARMA Italia 1423.

3) Avocate poursuivante : Maître El Air Yousra, avocate à la cour d'appel - avenue Ali Belhouène Kelibia 8090.

4) Immeuble saisi : (suivant description de l'expert) un terrain nu objet du titre foncier n°634344 Nabeul, constitué par la parcelle n°151 faisant partie du plan de morcellement du titre foncier n°576224 Nabeul ayant une superficie totale de 380m² sis à Machiekhet Soliman gouvernorat de Nabeul.

5) Mise à prix : Cent quarante deux mille six cent dix neuf dinars quatre cent millimes (142.619.400dt).

6) Date et lieu de la vente : la vente aura lieu le lundi deux novembre deux mille vingt (02/11/2020) au tribunal de 1ère instance de Grombalia à partir de 9h du matin.

7) Visite de l'immeuble mis en vente : tous les jours pendant les horaires du travail.

Observation :

A/ Pour participer aux enchères, les étrangers doivent obtenir l'autorisation préalable de Mr le gouverneur de Nabeul.

B/ Tout participant aux enchères doit consigner le (1/3) au moins de la mise à prix et ce à la caisse des dépôts et consignations de la recette des finances de Nabeul.

C/ Chaque enchérisseur doit se faire présenter par un avocat.

D/ Pour prendre connaissance du cahier des charges, s'adresser au Greffe de la chambre des saisies Immobilières au tribunal de 1ère instance de Nabeul ou au cabinet de l'avocate poursuivante Maître El Air. Yousra, pendant les jours et les heures ouvrables.

2020T00901VEPA1

Vente aux enchères publiques sur saisie immobilière

Créancier : Monsieur Imed Ben Abderrahmen Belghith CIN n°04799356, domicilié à Ariana, avenue Elbehi Ladgham n°10, Ennasr 2.

Débiteur saisi : Monsieur Mohamed Ali Ben Habib Bacha, Belghith CIN n°00331877 domicilié à la rue Ibn Aljazzar n°105 Kélibia, gouvernorat

de Nabeul, et à la route touristique, Chatt Mariem, gouvernorat de Sousse.

Avocat poursuivant : Maître Ben Brahim Salma, avocate, à la cour d'appel Av de la Révolution Menzel Temime, M.F n°1020510/M

Immeuble saisi : (suivant description de l'expert) la totalité de 3888 mm objet du titre foncier n°39155 Tunis constituée par la parcelle n°A.610, sis à Machiekhet Menzel Temime, gouvernorat de Nabeul.

Mise à prix : cent cinquante cinq milles cinq cent vingt dinars (155.520.000d) après.

Date et lieu de la vente : la vente, aura lieu le lundi vingt six octobre (26/10/2020) à la salle des criées au tribunal de 1ère instance de Nabeul à partir de 9 h du matin.

Visite de l'immeuble mise en vente : tous les jours pendant les heures du travail.

2020T00902VEPA1

Vente aux enchères

(Après Réduction du prix Introductif de 40%)

Me. NEGGAZI JAMEL

Avocat

Avenue de la République - Grombalia

Matricule fiscal : 1191194V/P/000

Tél : 72.214.173 / 94.553.525

1/ Le créancier demandeur de la poursuite judiciaire : La banque AMEN BANK, une société anonyme, en la personne de son représentant légal, inscrite au registre de commerce relevant du tribunal de première instance de Tunis, sous le n°176041996B, son siège social sis à Av. Mohamed V - Tunis (en sa qualité de créancier nanti).

2/ Le débiteur assigné de la saisie : Monsieur Khaled Ben Mohamed Ridha Boutouria, ingénieur, titulaire de la CIN numéro 05147577, domicilié au 13 Rue du Stade Ben Arous (en sa qualité de débiteur hypothécaire).

3/ L'avocat chargé de la poursuite : Maître Neggazi Jamel, avocat près la cour d'appel, son étude sise à Av. de La République - Grombalia - Nabeul.

4/ Désignation du bien immobilier objet de la saisie :

Le bien immobilier objet de la vente est la totalité du premier étage dont la superficie est de 170 parts d'une villa sise à la Rue Abou Baker Essedik, adjacent à la Place Ettaouba à la ville de Rades du gouvernorat de Ben Arous, portant le numéro municipal 13 et fait l'objet du titre foncier numéro 51525 Ben Arous dénommé «ELHANA», dont la superficie totale est de 737 parts, où il est accessible à travers des escaliers qui commencent du rez-de-chaussée à travers le jardin et mènent à une cour, puis jusqu'à l'entrée principale du premier étage qui mène directement à un salon, à sa gauche une cuisine ouvrant sur un balcon découvert et à sa façade une entrée qui mène à une cour, à sa droite un salon avec un balcon et à sa gauche une salle d'eau, une salle de bain et deux chambres. La totalité du premier étage couvre environ 156 m².

5/ Le prix d'ouverture du bien immobilier à vendre :

Le prix est de cent quinze mille et quatre cent vingt huit dinars (115.428D000), ainsi que les frais légaux pour la première audience et le frais de la deuxième audience.

6/ Date et lieu de l'enchère : Le jeudi correspondant au cinq novembre deux mille vingt (5/11/2020) près la chambre des ventes immobilières du Tribunal de Première Instance de Ben Arous à partir de neuf heures du matin.

7/ Conditions de visite du bien objet de la saisie :

Le bien objet de la vente peut être visité tous les jours. Afin de consulter le cahier des charges, vous pouvez contacter le greffe du Tribunal de Première Instance de Ben Arous ou l'avocat chargé de la poursuite.

Pour participer à l'enchère, il faut déposer le 1/3 du prix d'ouverture à la trésorerie générale de la Tunisie ou présenter un chèque certifié solvable ou une garantie bancaire irrévocable et charger un avocat à cet effet. Quant aux étrangers, ils doivent obtenir l'autorisation du gouverneur.

2020R02102VEPA1

Vente aux enchères publiques sur saisie immobilière

Partie poursuivante : BH BANK en la personne de son représentant légal demeurant à son siège social sis à l'avenue Mohamed V Tunis.

Partie saisie : Jamila Bent Mahmoud Ben Fredj épouse Lahmar, demeurante à 8 Rue Amna Brahem Tbolba titulaire de la C I N n°04091975.

Avocat poursuivant : Maître Adel Mabrouk, route touristique, Hammam Sousse.

Désignation de l'immeuble saisi : la totalité du titre foncier n°66690 Monastir d'une superficie de 22784 m² dénommé «EL AMEL» et sis à Ghabet Sidi Bannour.

Mise à prix : La mise à prix est fixée à la somme de 321 758 D 000 prix auquel s'ajoutent les frais de l'adjudication.

Date et lieu de l'adjudication : L'adjudication aura lieu le mercredi 21/10/2020 à partir de 9 heures à la chambre des criées du tribunal de première instance de Monastir.

Conditions de visite de l'immeuble : - Chaque jour de 9 h à 17 H.

2020S00999VEPA1

Vente aux enchères publiques

Etude Maître Atitallah Adel

Avocat

Rue Salem Harzallah Imm. Banque du sud 3ème étage Sfax

La partie poursuivante : Banque Internationale Arabe de Tunisie, S.A. R.C : B187881996, sise à Tunis 72/70, avenue Habib Bourguiba.

La partie saisie : Mohamed Ben Ahmed Sayehi, CIN 04315438 commerçant demeurant à :

1/ Ksar Lahmem Ouest Sidi Bouzid

2/ Librairie Ennour Regueb Sidi Bouzid.

L'avocat poursuivant : Maître Adel Atitallah, rue Salem Harzallah immeuble banque du sud 3ème étage Sfax.

L'immeuble saisi :

L'immeuble dénommé «afef» objet du TF n°17548 Sidi Bouzid sis à Ksar Hmem délégation Regueb gouvernorat Sidi Bouzid il est situé à 10 km de la ville de Regueb d'une contenance de 900605 m² délimité du coté sud par une route, du coté Est par une piste, du coté nord par une piste, du coté ouest par un oued contenant des oliviers et des figuiers productifs dont l'état est moyen dans les cotés sud et Est et dans une petite partie un cimetière et quelques haies.

La terre en argile, profonde et en pente, elle est située dans une zone où l'eau est au profond et loin de l'électricité.

Mise à prix : (30.631.200) après la réduction de prix de 40%.

La date et lieu de la vente : le 17/11/2020 à partir de 9H du matin à la chambre des ventes immobilières du tribunal de première instance de Sidi Bouzid.

Visite de l'immeuble : Se fait tous les jours de la semaine.

Pour amples renseignements s'adresser à l'avocat poursuivant Maître Adel Atitallah, rue Salem Harzallah immeuble banque du sud 3ème étage Sfax, ou au greffe du tribunal de première instance de Sidi Bouzid où est déposé le cahier des charges.

Nul ne peut se porter enchérisseur sans consigner le 1/3 de la mise à prix. Les enchères sont portées par l'intermédiaire d'un avocat et les étrangers doivent avoir l'autorisation préalable de Mr le gouverneur.

2020X01275VEPA1

Vente aux enchères publiques

Etude Maître Atitallah Adel

Avocat

Rue Salem Harzallah Imm. Banque du sud 3ème étage Sfax

La partie poursuivante : Banque Internationale Arabe de Tunisie, S.A. R.C : B187881996, sise à Tunis 72/70, avenue Habib Bourguiba.

La partie saisie : Lotfi Ben Abouda Mnajja, menuisier CIN 01304826 demeurant à :

1/ Route Mahdia km 5.5 chez Abdelwaheb Derbel Sekiet Eddayer Sfax

2/ Route Mahdia km5 rue Hannibal Sfax.

L'avocat poursuivant : Maître Adel Atitallah, rue Salem Harzallah immeuble banque du sud 3ème étage Sfax.

L'immeuble saisi :

L'immeuble sis à la route de Mahdia km5 rue Hannibal Sfax d'une contenance de 256m² clôturé du coté sud et ouest contenant un immeuble composé de 2 étages.

Le rez-de-chaussée appartenant à Lotfi Mnajja et le 1er étage appartenant à son frère et le reste sont des parts indivises appartenant à la partie saisie et son frère Mohammed Mnajja Le terrain contient un hall en ternite adjacent au rez-de-chaussée des 2 coté est et ouest d'une superficie de 81 m² dont 21 m² au sein de la partie indivise et au coté ouest, une chambre extérieure d'une superficie couverte de 4 m².

Le rez-de-chaussée est d'une superficie couverte de 140m² contenant un hall, 4 chambres, une cuisine, une salle de bain, une toilette et une véranda dont les escaliers sont du coté est.

L'immeuble est délimité du coté sud par Hédi Mnajja, du coté est et nord par Abouda Mnajja et du coté ouest par Mansour Mnajja.

Mise à prix : (48.168.000) après la réduction du prix de 40%.

La date et lieu de la vente : le 02/11/2020 à partir de 9H du matin à la chambre des ventes immobilières du tribunal de première instance de Sfax

Visite de l'immeuble : se fait tous les jours de la semaine.

Pour amples renseignements s'adresser à l'avocat poursuivant Maître Adel Atitallah, rue Salem Harzallah immeuble banque du sud 3ème étage Sfax, ou au greffe du tribunal de première instance de Sfax où est déposé le cahier des charges.

Nul ne peut se porter enchérisseur sans consigner le 1/3 de la mise à prix. Les enchères sont portées par l'Intermédiaire d'un avocat et les étrangers doivent avoir l'autorisation préalable de Mr le gouverneur.

2020X01276VEPA1

Vente aux enchères publiques

Etude Maître Atitallah Adel

Avocat

Rue Salem Harzallah Imm. Banque du sud 3ème étage Sfax

La partie poursuivante : Banque Internationale Arabe de Tunisie, S.A. R.C : B187881996, sise à Tunis 72/70, avenue Habib Bourguiba.

La partie saisie : Hamadi Ben Mohamed Ben Taher Ben Elbey, transporteur CIN 08410569, demeurant à route Gremda km 3.5 Sidi Abbes Sfax, route Gremda km 6 rue Hédi Cheker Sfax.

L'avocat poursuivant : Maître Adel Atitallah, rue Salem Harzallah immeuble banque du sud 3ème étage Sfax.

L'immeuble saisi : L'immeuble sis à la route de Gremda km 6 avenue Hédi Cheker Gremda Sfax délimité du coté sud par Raja Miledi et avenue Hédi Cheker d'où son entrée, du coté est Feki, du coté nord Chakroun et du coté ouest un voisin d'une contenance de 336 m² contient une villa d'une superficie couverte 109 m² composée de deux chambres à coucher, un hall,

une cuisine, une toilette, une véranda, il contient un garage adjacent à la villa d'une superficie couverte de 25.88 m².

Mise à prix : (158.000.000) frais en sus.

La date et lieu de la vente : le 4/11/2020 à partir de 9H du matin à la chambre des ventes immobilières du tribunal de première instance de Sfax 2.

Visite de l'immeuble : Se fait tous les jours de la semaine.

Pour amples renseignements s'adresser à l'avocat poursuivant Maître Adel Atitallah, rue Salem Harzallah immeuble banque du sud 3ème étage Sfax, ou au greffe du tribunal de première instance de Sfax2 où est déposé le cahier des charges.

Nul ne peut se porter enchérisseur sans consigner le 1/3 de la mise à prix. Les enchères sont portées par l'intermédiaire d'un avocat et les étrangers doivent avoir l'autorisation préalable de Mr le gouverneur.

2020X01277VEPA1

Vente aux enchères publiques

Etude Maître Atitallah Adel

Avocat

Rue Salem Harzallah Imm. Banque du sud 3ème étage Sfax

La partie poursuivante : Banque Attijerri de Tunisie (Attijeri Bank), S.A. R.C : B140811997, sise à 24 rue Hédi Karray Centre Urbain Nord, domicile élu étude maître Atitallah Adel sis à la Rue Salem Harzallah Imm. Banque du sud 3ème étage Sfax.

La partie saisie : Ilyes Ben Mohamed Ben Elbechir Lahyeni CIN 07272636 expert comptable demeurant à la route de Sokra km 1 Sfax, n°328 et rue Omar Ben Jmaa Gremda Sfax.

L'avocat poursuivant : Maître Adel Atitallah, rue Salem Harzallah immeuble banque du sud 3ème étage Sfax.

L'Immeuble saisi : L'immeuble nommé "dar guitar" objet du TF n°110782 Sfax avec les parts indivises soient 3676/116 dans le TF n°6842 Sfax sis à la route de Sokra km1 Sfax consistant en un appartement n°304 immeuble touta 3ème étage contenant une salle de réception, un balcon, un hall, 3 chambres dont l'une contient un balcon, une salle de bain, une cuisine équipée en électricité en eau potable et chauffage central.

Mise à prix : (139.200.000) frais en sus.

La date et lieu de la vente : le 28/10/2020 à partir de 9H du matin à la chambre des ventes immobilières du tribunal de première instance de Sfax2.

Visite de l'immeuble : Se fait tous les jours de la semaine.

Pour amples renseignements s'adresser à l'avocat poursuivant Maître Adel Atitallah, rue Salem Harzallah immeuble banque du sud 3ème étage Sfax, ou au greffe du tribunal de première instance de Sfax2 où est déposé le cahier des charges.

Nul ne peut se porter enchérisseur sans consigner le 1/3 de la mise à prix. Les enchères sont portées par l'intermédiaire d'un avocat et les étrangers doivent avoir l'autorisation préalable de Mr le gouverneur.

2020X01278VEPA1

Vente Immobilière après réduction

Etude Maître Hichem Ben Abbes

Avocat

Rue Abou Kacem Echebbi Sfax 3000

Poursuivant : Agence ISOPACK, inscrite au Registre de Commerce sous le n°B2444042005, siège social rue Habib Bourguiba Tunis n°45 escalier D bureau n°524.

Partie saisie : Ali Ben Halima titulaire de la Carte d'identité nationale n°05357955 demeurant à route Elain km 4 cité Ben Halima Sfax.

Avocat poursuivant : Maître Hichem Ben Abbes, Avocat Rue Abou Kacem Echebbi immeuble Carthago B. A12 Sfax 3000.

Immeuble saisi : Le 1/4 indivise du lot de terrain sis à route Elain km6 Sfax, dont la superficie est 342 m², composant une maison d'une superficie, couverte 110 m² contenant, deux chambres, un couloir, une cuisine, une salle d'eau et deux vérandas couvertes, un parking, limité au sud et à l'est Mr Mansour Ben Halima au nord Mr Mohamed Ben Halima et à l'ouest une rue.

Mise à prix : Le 1/4 indivise du lot de terrain vingt deux mille et cinq cent dinars (22.500 d, 000) Frais en sus.

Date et lieu de la vente : Mercredi vingt-huit octobre deux mille vingt (28/10/2020) à neuf heures à la chambre des criées du tribunal de première instance de Sfax 2 rue Ahmed Aloulou n°4 Sfax.

La visite des lieux : est possible aux heures de travail Administratif.

2020X01280VEPA1

Vente aux enchères publiques sur saisie immobilière

Etude de Maitre Kallel Elyes

Poursuivant : Société tunisienne de recouvrement de créances, société anonyme, inscrite au registre de commerce sous le numéro B1961311999, sis 52 Avenue Habib Bourguiba au nom de son représentant légal, agissant en nom et place de la Société tunisienne de banque, au nom de son représentant légal, inscrite au registre de commerce sous le numéro B 1823 311996, sis avenue Hédi Nouira Tunis et ce par un acte de cession de créances en date du 30/12/1999 quittance n°116478 enregistrement n°99415634, adresse de courrier au cabinet de son avocat Maître Mohamed Elyes Kallel au 27 avenue Hédi Chaker 3000 Sfax.

Avocat poursuivant : Maître Mohamed Elyes Kallel avocat à Sfax, 27 rue Hédi Chaker Sfax.

Partie saisi : Houda Bent Habib Kassis épouse Zghal, titulaire de la carte d'identité nationale n°01036447 en tant que caution solidaire de la créance de la société COMPTOIRE DISTRIBUTION LUBRIFIANT SHELL au nom de son représentant légal, sis à la Route el Ain km3.5 et Rue Bab El Kasba n°117, vieille ville Sfax.

L'immeuble saisi : Il sera procédé le mercredi 28/10/2020 à 9h du matin à l'audience et devant la chambre des criées au tribunal de première instance de Sfax 2, sis à 4, rue Ahmed Aloulou, zone 3 Sfax à la vente d'un terrain de 620 m², objet du titre foncier n°111249 dénommé «Houda sis à Route de l'Aéroport km6 Sfax.

Sur ce terrain est bâti un immeuble de 3 étages de 658 m² abritant 6 appartements.

Le rez-de-chaussée est de 300m² contenant 3 appartements : Le 1er est un local constitué d'une chambre à coucher, une salle de bain, une cuisine, une véranda et un séjour. Le 2ème est constitué d'un séjour, une salle de bain, une cuisine. Le 3ème est constitué d'un hall, une cuisine, un séjour, une chambre à coucher.

Le 1er et 2ème étage est de 358m² entrouverts ensemble et contenant 3 appartements. Le 1er est constitué d'une chambre, d'un hall, une salle de bain, une cuisine, un séjour, bloc de nuit contenant 3 chambres à coucher une salle de bain et grand hall.

Le 2ème : 2 chambres à coucher, une salle de bain, un hall et une cuisine.

Le 3ème : contenant un hall, une chambre une petite cuisine des toilettes et un levier.

Mise à prix : Le prix de l'immeuble saisi, objet du titre foncier n°111249 dénommé «Houda est fixé à quatre cent quatre vingt mille dinars 490.000, 000D selon l'évaluation de l'expert Elyes Medhioub auquel s'ajoutent les frais qui seront fixés par le tribunal.

La visite de l'immeuble aura lieu tous les jours pendant les heures de bureau.

Pour tout autre renseignement, s'adresser au greffe du tribunal de première instance de Sfax2, à 4, rue Ahmed Aloulou, zone 3 Sfax où se trouve déposé le cahier de charges ou à l'étude poursuivant Maître Mohamed Elyes Kallel, 27 Avenue Hédi Chaker Sfax

Toute personne désirant participer aux enchères publiques doit consigner le tiers du prix par un avocat.

2020X01285VEPA1

Maître Hédi Fassatoui

Avocat près la cour de cassation

14 rue Charles de Gaule Tunis

Tel : 71 328 605

Matricule fiscal : 0079737P

Poursuivant : Mohamed Mouldi Magtouf ayant son siège chez Maître Hédi Fassatoui.

Partie saisie: Hamda - Jamila - Leila - Hassiba - Hamid - Kaled - Mohamed - Sihem - Fils Ferjeni Hassen demeurant à Hamam Jebli Hamam Guezaz Nabeul.

Avocat poursuivant : Maître Hédi Fassatoui Avocat près la cour de cassation 14 rue Charles de Gaule Tunis.

Désignation du bien à vendre :

Toute la propriété, qui est une pièce de terrain de forme polygonale, la pièce numéro 2, objet du dessin immobilier, numéro 588563 Nabeul, et l'arpenteur fait 822 mètres carrés, située à Hammam al-Jabali, Hammam al Ghezaz, Kelibia, Nabeul, qui comprend des installations construites comprenant 2 maisons qui ont une entrée commune clôturée, le premier est une résidence de 52 mètres carrés comprend un studio, une chambre, une cuisine et un salon, et le second est une superficie de 73 mètres carrés. Il se compose d'une chambre, une cuisine et un salon, au milieu des deux maisons se trouve un espace couvert, utilisant un jardin et une écurie en forme de cabane, un espace couvert comme abri pour les moutons.

Mise à prix : (159 650 000) outre les frais de poursuite judiciaires

Date et lieu de la vente : Lundi 2 novembre 2020 devant la chambre des criées du tribunal de première instance de Nabeul à partir de 9H du matin

La visite du lieu : toute la journée sur le lieu.

Pour amples renseignements s'adresser à l'étude de l'avocat poursuivant ou prendre connaissance du cahier des charges déposé au greffe du tribunal.

Observation : toute personne voulons participer aux enchères doit consigner le 1/3 de la mise à prix les étrangers doivent être munis d'une autorisation préalable exigé par la loi.

2020401936VEPA1

Vente aux enchères publiques

Etude Maître Abdeljelil Aloui

Avocat à la cour de cassation

24 Av. Habib Thameur - Tunis

MF : 707261X/P

Partie saisissante : Mohamed Salah Bettaibi 101 Rue El Bacha, Tunis.

Partie saisie : 1- Kamel Taboubi Cité Erriadh, Borj Cedria, Ben Arous.

2- Med Rami Bouaziz, 57 Avenue Salambo, Hammam-lif Ben Arous.

L'avocat du saisissant : Maître Abdeljelil Aloui, Etude sis au 24 Avenue Habib Thameur, Tunis.

L'immeuble saisi : une parcelle de terrain nu, de forme presque rectangulaire, non immatriculée, à usage d'habitation, R + 2, sise à l'angle de la rue Ennkhilet et de la rue Cheikh Mohamed Joudi à Ennkhilet, Ariana, d'une contenance de quinze mille quatre cent quatre vingt quatorze mètres carrés (15494 m²), délimitée au Nord par le lot n°01 appartenant à une tierce personne, au sud par la rue Ennkhilet, à l'est par des constructions à des tiers, à l'ouest par une piste dépendant de la Rue Cheikh Mohamed Joudi côtoyant l'immeuble objet du titre foncier n°6234. Selon le rapport d'expert

judiciaire aux affaires foncières Mr Ali Ben Souissi.

La mise à prix : elle a été évaluée par l'expert judicaire déjà cité (Mr. Ali Ben Souissi) à une somme s'élevant à (Deux millions quatre cent quarante huit mille cinquante deux dinars 2.448.052,000 D), suivant l'ordonnance judiciaire émanant de Mr le Président du Tribunal de 1ère instance Ariana et ce en vertu de l'ordre sur requête n°79651 du 25/8/2020, en plus des frais de la procédure de la vente qui seront fixés par le tribunal.

Le tribunal et la date de la vente : la vente de l'immeuble sera faite par la chambre des ventes immobilières du tribunal de 1ère instance de l'Ariana, et ce le lundi 02/11/2020 à partir de 9H du matin, à la salle de l'audience au sein du tribunal ci-dessus cité (Cité Administrative).

Nous signalons que les étrangers ne pourraient participer à l'achat qu'après avoir reçu une autorisation auprès du gouverneur, ne peuvent enchérir que les personnes ayant consigné le tiers de la mise à prix au moins et par l'intermédiaire d'un avocat, conformément aux dispositions de l'article 425 du CPCC.

Les visites et consultations de l'immeuble peuvent se faire tous les jours. Pour plus d'informations, consulter l'étude de Maître Abdeljelil Aloui, sis au 24 avenue Habib Thameur, Tunis. Il est également permis de consulter le cahier des charges tenu au greffe de la chambre des ventes immobilières du tribunal de 1ère instance de Tunis 2 ou encore au cabinet de Maître Abdeljelil Aloui.

2020401947VEPA1

Avis aux créanciers

Avis de distribution

En application de l'article 466 cpcc et en exécution de la décision du juge commissaire auprès du tribunal de première instance de Bizerte en date 21/9/2020 concernant l'ouverture de la procédure de distribution dans le cadre de l'affaire n°234.

Le greffier du tribunal de première instance de Bizerte annonce l'ouverture de la procédure de distribution d'une somme de trente sept mille huit cent quatre vingt six dinars 713 millimes (37.886.713) consigné à la recette des finances de Bizerte selon quittance n°M083312 daté le 01/10/2019 et l'attestation de dépôt daté le 02/9/2020 prouvant de la vente de bien saisi appartenant à Monsieur Sabri Ben Mohamed Ben Jedou.

A la suite d'une demande de distribution déposée par maître Ben Jaballah Bechir pour le compte de BH BANK contre CNSS.

Tout créancier qui entend participer à la distribution des deniers sus visés doit à peine de forclusion produire ses titres de créance au greffe du tribunal dans les trente jours de la publication au journal officiel.

Tout en rappelant que l'article 468 cpcc énonce «dans les trente jours de la publication au tribunal officiel de l'insertion ou de la réception de la lettre recommandée tout créancier qui entend participer à la distribution des deniers doit à pein de forclusion produire ses titres de créance au greffe du tribunal avec une demande de collocation faite sous la constitution d'un avocat en l'étude duquel domicile est élu de droit. Cette demande énoncera s'il y a lieu.

Les dispositions du présent article doivent à peine de nullité être rappelées dans les avis insertion et sommation prévus aux deux articles précédents».

2020T00911VEPA2

Nomination d'un administrateur judiciaire

Société Briqueterie Ali Mhenni

MF : 009083K/A/M/000

RC : B155051996

La cour d'appel de Monastir a décidé en date du 21 octobre 2019 dans l'affaire n°56240, sous la présidence du premier Président de la cour d'appel Monsieur Ahmed Rezig et les assesseurs Monsieur Monther Ben Belgacem et Madame Fadila Khlifi, la nomination de l'administrateur judiciaire Monsieur Mejed Khadraoui pour assister son collègue Monsieur Jamel Kamel dans la gestion de la Société Briqueterie Ali Mhenni.

2020S00986VEPA2

Avis aux créanciers

Nomination d'un liquidateur judiciaire

Suivant l'ordonnance sur requête émanante du tribunal de première instance d'Ariana n°80034 du 9/9/2020 décide de nommer Mme Samia Khlifi liquidateur judiciaire pour procéder à la liquidation des bénéfices de l'association AFRI ACT.

Toute opposition ou justification d'une dette doit être adressée au liquidateur judiciaire dans un délai d'un mois à partir de cette publication au : 13 rue Ghandi 1er étage bur4 Tunis.

(Tel : 95 532 517).

2020401959VEPA2

CONVOCATIONS

Sociétés anonymes

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société Hôtelière et Touristique du Nord Ouest

S.A au capital de 75.000d

1 Rue du 1er juin - Jendouba

MF N° : 007456 L/A/M/000

Les actionnaires de la S.H.T.N.O. sont convoqués à l'assemblée

générale ordinaire de la Société le mercredi 21/10/2020 à 10h du matin au siège du Gouvernorat de Jendouba à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Désignation du commissaire aux comptes par les exercices 2019/2020/2021

2. Nomination d'administrateurs.

3. Questions diverses.

2020T00910SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

SOCIETE HAVAS TUNISIE

Société anonyme

Au capital de 300 000 dinars

Siège social : rue de la Feuille d'Erable, Tanit Business Center, App 206, Les Berges du Lac II - Tunis

Identifiant Unique : 1164015X

Le conseil d'administration de la société Havas Tunisie, réuni le 24/7/2020, invite Messieurs les actionnaires à assister à la réunion de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra jeudi 22 octobre 2020 à 10 heures au siège social sis rue la feuille d'érable, Tanit business Center, App. 206 Les Berges du Lac 2 Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Entérinement de retard dans la tenue de l'assemblée générale ordinaire appelé à statuer sur les états financiers de l'exercice clos au 31 décembre 2018.

2. Examen et approbation du rapport de conseil d'administration relatif à l'exercice 2018

3. Lecture des rapports du commissaire aux comptes sur les comptes individuels de l'année 2018

4. Examen et approbation des états financiers individuel de l'exercice 2018

5. Affectation du résultat de l'exercice 2018

6. Approbation des conventions règlementées au titre de l'exercice 2018

7. Quitus aux administrateurs

8. Nomination d'un nouveau commissaire aux comptes pour les exercices 2019, 2020 et 2021

9. Ratification de la nomination des administrateurs

10. Renouvellement du mandat des administrateurs pour les exercices 2019, 2020 et 2021

11. Approbation de l'inscription des dividendes relatifs aux exercices 2014 et 2015 en compte courant.

12. Pouvoirs.

2020R02140SANB3

Convocation à l'AGO 2019

Société "LAVASUD" SA

Au capital 3.675.000 DT

Siège social : ZI Route de Thala B.P.475-1200 Kasserine

Identifiant unique : 1200294B

Suite à la décision du conseil d'administration en date du 17/9/2020, la société LAVASUD convoque ses actionnaires pour assister à l'assemblée générale ordinaire de la société qui se réunira en date du 14/10/2020 à 10h30 du matin au siège de la société sis à la zone industrielle, route de Thala, 1200 Kasserine, et ce en vue de statuer sur l'ordre du jour suivant :

1. Entériner le délai de la tenue de l'assemblée générale ordinaire

2. Lecture du rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice 2019.

3. Lecture des rapports du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2019.

4. Approbation des comptes de l'exercice 2019

5. Affectation des résultats relatif à l'exercice 2019

6. Fixation des jetons de présence au titre de l'exercice 2019 et 2020

7. Quitus aux administrateurs.

8. Nomination des administrateurs

9. Nomination du commissaire aux comptes

10. Pouvoirs pour formalités.

2020R02150SANB3

Convocation

MEDITERRANEAN HOTELS MANAGEMENT

Société anonyme

Au capital de 8 010 000 D

Siège social : Hôtel Sun Garden - 8050 Hammamet

Identifiant unique : 0871375A

Messieurs les actionnaires de la société MEDITERRANEAN HOTELS MANAGEMENT sont invités à assister, le vendredi 27 novembre 2020, à dix heures du matin au siège social, à l'effet de délibérer en assemblée générale ordinaire, sur l'ordre du jour suivant :

- Approbation de la tenue tardive de l'assemblée générale ordinaire

- Lecture et approbation du rapport du conseil d'administration relatif à l'exercice 2019

- Lecture des rapports du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2019

- Examen et approbation des états financiers relatifs à l'exercice 2019

- Approbation d'opérations

- Affectation des résultats

- Quitus aux administrateurs

- Pouvoirs pour l'accomplissement de formalités

Assemblée générale extraordinaire, à l'issue de la première, à douze heures sur l'ordre du jour suivant :

- Application des dispositions de l'article 388 du code des sociétés commerciales

- Pouvoirs pour l'accomplissement de formalités.

2020R02157SANB3

GROUPEMENT DES MANUTENTIONNAIRES DE ZARZIS GMZ SA

Capital 50.000, Port de Zarzis 4170

R.C : B201212005

Matricule Fiscal : 900756/ A/M/000

N° d'affiliation CNSS : 153146-80

Suivant P.V, de 23/9/2020, enregistré à la recette des finances de Zarzis le

24/9/2020 sous le n°20101631, Quittance n°M071341, le conseil d'administration a convoqué l'assemblée générale ordinaire pour se réunir le 31 octobre 2020 à 10 heures du matin au siège et à fixer son ordre de jour comme suit :

1- Récitation du rapport d'activité et des états financiers de la société pour l'année 2019.

2- Lecture des deux rapports général et spécial du commissaire au compte de l'année 2019

3- Adoption du rapport d'activité et des états financiers de l'année 2019

4- Adoption des Conventions à la lumière du rapport spécial du commissaire au compte au titre de l'année 2019

5- Décharge des membres du Conseil d'administration

6- Nomenclature des résultats de l'année 2019

7- Détermination de la prime de présence

8- Désignation du commissaire aux comptes pour les trois années 2020-2021-2022

9- Détermination des dépenses des membres du conseil d'administration ou la nomination de nouveaux membres pour les 3 années 2020-2021-2022

10- Appel à l'organisation du Conseil d'administration et de l'élaboration de son ordre du jour

11- Autres sujets.

2020X01287SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société Tunisienne de Garantie

SA au capital de 3 000 000 DT

Siège social : 34. Rue Hédi Karray, Centre urbain nord el Menzah IV - 1004 Tunis

Identifiant Unique : 0836957S

Messieurs les actionnaires de la Société Tunisienne de Garantie sont convoqués à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le jeudi 29 octobre 2020 à 10h du matin, au siège de la Société sis à 34 rue Hédi Karray 1004 Tunis, centre urbain nord à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Approbation de la convocation tardive de l'assemblée,

2. Lecture des états financiers et du rapport de gestion du Conseil d'Administration de l'exercice 2019,

3. Lecture des rapports du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2019,

4. Approbation, s'il y a lieu, du rapport de gestion du conseil d'administration et des états financiers de l'exercice 2019.

5. Approbation des conventions règlementées prévues par l'article 200 du code des sociétés commerciales,

6. Quitus aux administrateurs,

7. Affectation des résultats de l'exercice 2019,

8. Communication sur l'application des dispositions des articles 192 et 209 du code des sociétés commerciales,

9. Fixation du montant des jetons de présence pour la gestion de l'exercice 2019.

2020401920SANB3

Société «CLOUD TEMPLE TUNISIA»

Société anonyme

Au capital de 2 500 000 DT

Siège social : GP1, Km 12. Boumhel. Ben Arous 2034

MF : 1348203 T

Les actionnaires de la société CLOUD TEMPLE TUNISIA sont invités à assister à la réunion de l'assemblée générale ordinaire en date du 22/10/2020 à 10H, à l'adresse suivante : Immeuble ICC 3 Bloc D Centre Urbain Nord, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2019;

2. Lecture des rapports du commissaire aux comptes;

3. Approbation des états financiers relatifs à l'exercice 2019 ;

4. Affectation du résultat relatif à l'exercice 2019 ;

5. Quitus aux administrateurs;

6. Nomination des nouveaux administrateurs;

7. Suivi des affaires contentieuses;

8. Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités légales.

2020401926SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire du 30/10/2020

BioPack Tunisia

Société anonyme

Au capital de 15.000.000 D

Immeuble 38 - Rue Abou Hamed El Ghazeli - 1073 Montplaisir - Tunis

Identifiant unique : 1575464F

CNSS : 59842229

Le Conseil d'Administration de Biopack Tunisia SA convoque tous les actionnaires de Biopack Tunisia SA à se réunir en assemblée générale ordinaire, le 30 octobre 2020 à onze (11) heures au siège de la société sus indiquée à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

a/ Lecture et approbation des décisions du Conseil d'Administration n°4 en date du 23/6/2020 et du Conseil d'Administration n°5 en date du 21/9/2020, s'il y a lieu;

b/ Lecture et approbation du rapport d'activité de l'année 2019, s'il y a lieu;

c/ Lecture des rapports du commissaire aux comptes de l'exercice 2019 ;

d/ Approbation des états financiers de l'exercice 2019 s'il y a lieu;

e/ Affectation des résultats de l'exercice 2019 ;

f/ Conventions réglementées;

g/ Quitus aux administrateurs;

h/ Questions diverses.

2020401931SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société TUNISIA GLASS - Société en liquidation

Zone Industrielle Sidi Hassine Essijoumi

M.U : 0755334Q/A/M/000

CNSS : 00340480-10

En vertu l'article 37 de code des sociétés commerciales, le liquidateur Mr Slaheddine Slim invite les actionnaires de la société TUNISIA GLASS - Société en liquidation à se réunir en assemblée générale ordinaire, le vendredi 16 octobre 2020 à 10 h au bureau du liquidateur sis à Av 10 décembre 1948 immeuble SAADI tour AB 6ème Etage Bureau A22 Menzeh 4 Tunis Tél 98 507 965 à l'effet de délibérer sur l'ordre de jour suivant :

1/ La clôture de la liquidation.

2/ Approuver les comptes définitifs.

3/ Donner quitus au liquidateur pour sa gestion.

2020401935SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire du 23 octobre 2020

Société POLYCLINIQUE LE BARDO

Société anonyme

Au capital social de 8.400.000 DT

Siège social : 24 Avenue Taieb M'hiri 2000 Le Bardo

MF : 1414495V/A/M/000

Identifiant Unique : B01154212015

Nous avons le plaisir de vous inviter à participer à l'assemblée générale ordinaire annuelle de notre société qui aura lieu le vendredi 23 octobre 2020 à 14h au siège de la société 24 Avenue Taieb M'hiri - Le Bardo.

L'ordre du jour sera le suivant :

1- Entérinement du retard dans la tenue de l'Assemblée;

2- Lecture et approbation du Rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice 2019

3- Lecture des Rapports Général et Spécial, du commissaire aux comptes sur l'exercice 2019

4- Approbation des états financiers de l'exercice 2019 et des conventions citées dans le rapport spécial du commissaire aux comptes.

5- Quitus aux Administrateurs pour l'exercice 2019.

6- Affectation du résultat de l'exercice 2019.

7- Fixation des jetons de présence des membres du conseil d'administration

Les documents qui seront soumis à cette assemblée générale ordinaire sont mis à la disposition des actionnaires, au siège de la société, dans les délais légaux.

2020401942SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire du 23 octobre 2020

Société POLYCLINIQUE LE BARDO

Société anonyme

Au capital social de 8.400.000 DT

Siège social : 24 Avenue Taieb M'hiri 2000 Le Bardo

MF : 1414495V/A/M/000

Identifiant Unique : B01154212015

Nous avons le plaisir de vous inviter à participer à l'assemblée générale extraordinaire annuelle de notre société qui aura lieu le vendredi 23 octobre 2020 à 16h au siège de la société 24 Avenue Taieb M'hiri - Le Bardo.

L'ordre du jour sera le suivant :

1- Augmentation de capital social de la société par l'incorporation des comptes courants d'actionnaires.

2- Renonciation du reste des actionnaires à la souscription de l'augmentation du capital, objet du présent AGE.

3- Modification corrélative des statuts de la société.

4- Délégation des pouvoirs au Directeur Général ou toute personne mandatée par celui-ci pour effectuer toutes les formalités d'enregistrement de dépôts, de publication d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal et toutes autres formalités prévues par la loi.

Les documents qui seront soumis à cette assemblée générale extraordinaire sont mis à la disposition des actionnaires, au siège de la société, dans les délais légaux.

Nous vous prions d'agréer nos salutations distinguées.

2020401943SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire du 19 octobre 2020

Société L'ATLANTIDE S.A

Les actionnaires de la société SOCIETE L'ATLANTIDE S.A sont convoqués en assemblée générale ordinaire le 19 octobre 2020 à 10h30, au siège social de la société au 1 bis rue du Sénégal - 1002 Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Examen du rapport du Conseil d'Administration relatif à l'exercice 2017.

- Examen des rapports, Général et Spécial du commissaire aux comptes concernant l'exercice 2017.

- Approbation des états financiers relatifs à l'exercice 2017

- Affectation du résultat exercice 2017 proposition de distribution de dividendes

- Approbation de la distribution des résultats reportés

- Approbation du budget d'Investissement

- Quitus aux administrateurs pour leur gestion au cours de l'exercice 2017

- Nomination du commissaire aux comptes

- Questions diverses.

Tout actionnaire peut assister à l'assemblée générale ordinaire ou se faire représenter par une autre personne au moyen d'un pouvoir.

Tous les documents afférents à cette assemblée se trouvent à la disposition des Actionnaires au siège de la Société.

2020401944SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire du 19 octobre 2020

ROYAL GARDEN PALACE S.A

Les actionnaires de la Société ROYAL GARDEN PALACE S.A sont convoqués en assemblée générale ordinaire le 19 octobre 2020 à 9h30, au siège social de la société 1 bis rue du Sénégal - 1002 Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant:

- Examen du rapport du Conseil d'Administration relatif à l'exercice 2017.

- Examen des rapports, Général et Spécial du commissaire aux comptes concernant l'exercice 2017.

- Approbation des états financiers relatifs à l'exercice 2017

- Affectation du résultat exercice 2017

- Approbation de la distribution des résultats reportés

- Quitus aux administrateurs pour leur gestion au cours de l'exercice 2017

- Approbation des budgets d'investissements de l'hôtel et du Lac

- Nomination du commissaire aux comptes

- Questions diverses.

Tout actionnaire peut assister à l'assemblée générale ordinaire ou se faire représenter par une autre personne au moyen d'un pouvoir.

Tous les documents afférents à cette assemblée se trouvent à la disposition des Actionnaires au siège de la Société.

2020401945SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire du 19 octobre 2020

PALM'AZUR S.A.

Les actionnaires de la société PALM'AZUR S.A. sont convoqués en assemblée générale ordinaire le 19 octobre 2020 à 12h, au siège social de la société au 1 bis rue du Sénégal-1002 Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Examen du rapport du Conseil d'Administration relatif à l'exercice 2017

- Examen du rapport Général et Spécial du commissaire aux comptes concernant l'exercice 2017.

- Examen du bilan et des comptes annexes du Palm'Azur SA pour l'exercice 2017

- Affectation du résultat de l'exercice 2017

- Approbation du budget de l'investissement

- Quitus aux administrateurs pour leur gestion au cours de l'exercice 2017

- Questions diverses.

Tout actionnaire peut assister à l'assemblée générale ordinaire ou se faire représenter par une autre personne au moyen d'un pouvoir.

Tous les documents afférents à cette assemblée se trouvent à la disposition des Actionnaires au siège de la Société.

2020401946SANB3

Société GAT VIE

Capital social : 7.000.000 dinars tunisiens

Siège social : 92-94 Avenue Hédi Chaker 1002 Tunis

Identifiant Unique : 033270B

Les actionnaires de la société GAT VIE SA sont convoqués à la réunion de l'assemblée générale extraordinaire qui aura lieu le 23/10/2020 à 9 heures au siège social de la société afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Modification du mode d'Administration de la société par l'abandon de la dissociation entre les fonctions de Président du Conseil d'Administration et celles de Directeur Général et l'adoption du mode de Direction par un Président Directeur Général.

2- Mise à jour des statuts

3- Questions diverses.

2020401951SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le 20/10/2020

Société TIME ESP

Société anonyme

MF : 793379SAM000

RC : B125482002 Tunis

CNSS : 0034016886

Faisant suite à l'assemblée générale tenue le 26 Août 2020, restée ouverte, les actionnaires de la société sont convoqués à une assemblée générale ordinaire le 20 octobre 2020, à 15 heures, qui aura lieu au siège secondaire de la société sis à 45 Avenue Mohamed V Tunis, en vue d'entériner les résolutions de l'assemblée générale du 01 février 2020.

L'ordre du jour de l'assemblée générale du 01/02/2020 maintenu est rappelé comme suit :

1- Autorisation de dépassement des délais impartis pour la tenue de l'assemblée annuelle,

2- Lecture et approbation du rapport du conseil d'administration sur la gestion et les opérations sociales de l'exercice 2018.

3- Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes sur le même exercice,

4- Examen et approbation des états financiers relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018,

5- Affectation du résultat de l'exercice 2018,

6- Quitus éventuel aux administrateurs,

7- Transfert du prêt de 1200.000 Dt pour le paiement des impayés, enregistré le 24 septembre 2018 sous le numéro 18604010 de Mohamed Damak au nom de la société TIME UNIVERSITE,

8- Présentation de l'état d'avancement de la cession de la pépinière / centre de recherche & développement et innovation

9- Questions diverses.

2020401952SANB3

Newrest Retail SA

I.U : 804833F

Le conseil d'administration a l'honneur de convoquer le commissaire aux comptes et les actionnaires de la société en assemblée générale ordinaire pour le 30 octobre 2020 à 13 heures, afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Ratification des modalités et des délais de convocation

2. Examen et approbation du rapport de gestion du conseil d'administration se rapportant à l'exercice clos au 31/12/2019

3. Lecture du rapport général du commissaire aux comptes et approbation des états financiers au titre de l'exercice clos au 31/12/2019

4. Approbation de conventions réglementées

5. Affectation des résultats au titre de l'exercice 2019

6. Nomination des administrateurs

7. Nomination du commissaire aux comptes

8. Quitus aux administrateurs

9. Pouvoirs en vue des formalités.

2020401953SANB3

NEWREST SERVICES TUNISIE SA

IU : 719312E

Le conseil d'administration a l'honneur de convoquer le commissaire aux comptes et les actionnaires de la société en assemblée générale ordinaire pour le 30 octobre 2020 à 14h30, afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Ratification des modalités et des délais de convocation

2. Examen et approbation du rapport de gestion du conseil d'administration se rapportant à l'exercice clos au 31/12/2019

3. Lecture du rapport général et du rapport spécial du commissaire aux comptes et approbation des états financiers au titre de l'exercice clos au 31/12/2019

4. Approbation de conventions réglementées

5. Affectation des résultats au titre de l'exercice clos au 31/12/2019

6. Nomination des administrateurs

7. Nomination du commissaire aux comptes

8. Quitus aux administrateurs.

9. Pouvoirs à donner pour les formalités.

2020401954SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire annuelle

SOCIETE AL KARAMA HOLDING

S.A au capital de 10.000.000 dinars

Siège social : Rue du Lac d'Annecy - Passage du Lac Malawi Les Berges du Lac - Tunis

Identifiant unique : 922165A

Messieurs les actionnaires de la société Al Karama Holding, sont priés d'assister à l'assemblée générale ordinaire annuelle qui aura lieu mardi 27 octobre 2020 à 10 heures au siège social sis rue du Lac d'Annecy - Passage du Lac Malawi Les Berges du Lac - Tunis à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Entérinement du retard dans la tenue de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les états financiers individuels de l'exercice 2019 ;

- Lecture et approbation du rapport de gestion de la société Al Karama Holding relatif à l'exercice 2019 ;

- Lecture des rapports des Co-commissaires aux comptes relatifs aux états financiers individuels de l'exercice 2019;

- Examen et approbation des états financiers individuels au titre de l'exercice 2019 ;

- Approbation des conventions réglementées au titre de l'exercice 2019;

- Quitus aux administrateurs ;

- Affectation des résultats au titre de l'exercice 2019; Fixation du montant des jetons de présence;

- Approbation de la cession des participations détenues par la Société.

- Nomination d'administrateurs.

- Nominations des commissaires aux comptes pour les exercices 2020, 2021 et 2020

- Pouvoirs en vue de formalités.

2020401958SANB3

DIVERS

Avis au public

Perte de Titre Foncier

Mr Lamjed Ben Hcine Ben Mohamed Boubaker titulaire de la carte d'identité Nationale n°00931321 délivrée le 23/5/2000 habite à Bouarara Ain Batoum Nadhour Zaghouan annonce la perte du certificat n°1762 de titre foncier n°6475 Zaghouan avec le certificat de perte délivré le 22/9/2020 sous le n°419 au Centre de la sécurité nationale de Nadhour.

2020R02139DIVD2

Perte de titre de propriété

Monsieur Youssef Ben Hédi Jbeli, titulaire de la carte d'identité nationale numéro 01533406 du 8 juillet 1997 demeurant à Bni Nafaa - Bizerte, déclare avoir perdu son titre de propriété numéro 713/07 (objet du titre 40075 Bizerte) et ayant obtenu une attestation de perte datée du 28 août 2020 sous le numéro 349 gendarmerie de Bizerte. Celui ou celle qui le trouve prière contacter le 25.371.510 avec tous ses remerciements.

2020R02156DIVD2

Perte de titre de propriété

Mr Abd El Jalil Ben Tawfik Bouchaala en sa qualité de syndic de faillite de la société LES TROIS CHEMINS, dont le M.F : 418797R informe le public que son titre de propriété concernant toute la maison située route Kaied M'hamed avenue 28 n°1 Sfax est perdu et qu'il désire avoir une deuxième copie originale.

Les oppositions se présentent devant Mr Abid Zouhir Notaire à Sfax aux cours de 70 jours de cette publication.

2020X01261DIVD2

Perte de titre de propriété

Madame Fatma Bent Mohamed Bouali Annonce qu'elle possède un terrain sis au bord de la route amenant de Gammarth vers Tunis couvrant une superficie de 953 m² objet du titre foncier n°77188 Tunis. Elle a égaré son titre de propriété et elle désire extraire une deuxième copie conforme à l'originale.

Tout contestant devra s'adresser au Notaire Sellami Sami rue Nasria Immeuble Saphir 1er étage n°14 Sfax dans un délai de 70 jours à partir de la parution de cet avis. Passé ce délai aucune opposition ne sera acceptée.

2020X01267DIVD2

Perte de titre de propriété

Fathia Kammoun Maazoun annonce que ses titres de propriété du terrain d'une superficie de 1164m², situé à la route de Tunis km 09 Sfax par un acte de partage rédigé en 11/5/1984 par les deux notaires Hédi Ben Maklouf et Mhamed Ellouz et un acte de vente rédigé en 17/01/1996 par les deux notaires Mohamed Makni et Habib Sahnoun ont disparues et elle veut les remplacer par deux autres titres originaux.

Toute contestation doit être adressée au bureau du notaire Mohamed Fakhfakh 26 Avenue des Notaires Sfax dans un délai de 70 jours à compter de la date de la publication de cet avis. Toute opposition après ce délai sera rejetée.

2020X01274DIVD2

Perte de titre de propriété

Mme Chedia Abdelhedi annonce qu'elle possède un terrain sise à route Aguereb km 07 et que son acte de propriété est perdu et qu'elle désire obtenir un nouveau acte original du titre. Toute contestant devra s'adresser au bureau du notaire Ben Salah Istabrak sise Elmadina Elatigua Sfax dans un délai de 70 jours.

2020X01279DIVD2

Perte de titre de propriété

Mr Faouzi Ben Habib Bouzid annonce que le titre de propriété de son père concernant la totalité d'une parcelle de terre d'une superficie de 143 m² située à Sfax Route de Gremda mile 3 a disparu et il veut extraire un autre titre original qui remplace le premier perdu. Toute contestation doit être adressée au bureau du notaire à Sfax Mr. Mohamed Dahmen dans un délai de 70 jours à partir de l'opposition.

Toute opposition après ce délai sera rejetée.

2020X01281DIVD2

Perte de titre de propriété

Mr Mohamed Ben Ali Ben Salem Ghourabi CIN n°03542886 déclare avoir perdu un titre de propriété n° 08/9233 objet de titre foncier n°5964 de parcelle de terre de 35823 m² Imedet Bir Lahmar ville gouvernorat Tataouine appartenant à son père décédé Ali Ben Salem Ghourabi (suite à l'attestation de perte n°113 du 18/9/2020 du centre de police nationale de Ghomrassen).

2020X01282DIVD2

Perte de titre de propriété

Slim Ben Mohamed Radhi Drira déclare qu'il est propriétaire d'un terrain de 1020 m² dans lequel est édifié une maison et un garage sis à la route Gremda Km 5 Sfax.

Il a égaré le titre de propriété et il désire extraire une deuxième copie conforme à l'originale des registres des notaires Mourad Hajjem et Mohamed Trabelsi.

Toutes contestations devront s'adresser chez le notaire Mourad Hajjem 21 Rue des Notaires Sfax Médina dans un délai de 70 jours à partir de cet avis.

Passant ce délai aucune opposition ne sera acceptée.

2020X01283DIVD2